

■ Dans « aden » :
tout le cinéma
et une sélection
de sorties

Le Monde

55^e ANNÉE - N° 16905 - 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

JEUDI 3 JUIN 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



AFRIQUE

La nouvelle vie de Nelson Mandela

PREMIER président de l'Afrique du Sud post-apartheid, Nelson Mandela, 80 ans, s'en va. « J'ai joué mon rôle, dit-il, et je ne demande qu'à m'effacer dans l'obscurité. » Cinq ans après les élections d'avril 1994, l'Afrique du Sud vote de nouveau mercredi 2 juin. L'ANC continuera de gouverner le pays et Thabo Mbeki, le dauphin que Nelson Mandela s'est personnellement choisi, deviendra chef de l'Etat.

Lire nos informations page 6,
l'enquête page 14
et notre éditorial page 16

Les femmes d'Aix-en-Provence



Une *Belle Hélène* d'Offenbach en version de poche, *Cena Furiosa* en écho au *Couronnement de Poppée*, une reprise de *Don Giovanni* et une *Flûte enchantée* : Aix fait l'éloge des femmes pour sa 51^e édition. p. 37 à 40

Paris paralysé

Les transports en commun à Paris et en banlieue étaient paralysés, mercredi matin, à la suite de l'agression, la veille, d'un agent de la RATP. p. 44

Sur le front, au Cachemire

Les troupes de New Delhi se préparent à reconquérir le terrain investi par les Pakistais. Notre envoyée spéciale, Françoise Chipaux, s'est rendue au Cachemire indien, sur la ligne de front. p. 5

En Armorique

En pages Voyages, les îles du golfe du Morbihan, un week-end James Joyce à Dublin, et deux nouveaux voyageurs de luxe. p. 30 à 32

John Waters cinéaste assagi

Cultivant depuis toujours l'atroce et l'ignoble, John Waters apparaît dans son dernier film, *Pecker*, plus sage, comme las de devoir coller à son image. A lire aussi les critiques des autres sorties de la semaine. p. 34 à 36

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 AT ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grands-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147-603-7,50 F

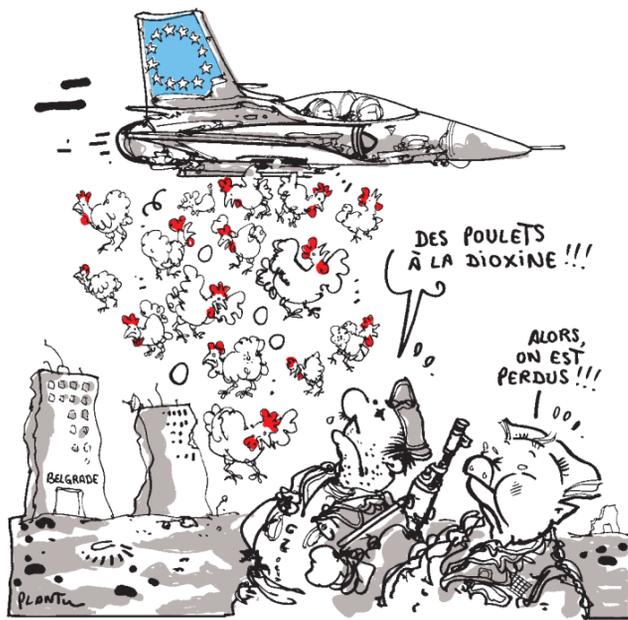


Les grandes peurs de l'alimentation industrielle

- Les Quinze imposent des mesures de protection contre les volailles contaminées par la dioxine
- L'Allemagne, les Pays-Bas et la France touchés par l'affaire des poulets belges
- En France, quatre départements sont concernés
- Jean Glavany invoque « le principe de précaution »

D'ABORD limitée à la Belgique, l'affaire du « poulet à la dioxine » a pris, mardi 1^{er} juin, une dimension internationale. Le comité vétérinaire permanent de l'Union européenne s'est saisi du dossier et s'appropriait, mercredi 2 juin, à imposer aux pays concernés une série de mesures de précaution. La France, l'Allemagne et les Pays-Bas ont importé de Belgique des matières premières destinées à l'alimentation animale et potentiellement contaminées par de la dioxine, substance connue pour ses propriétés cancérogènes.

En Belgique, Karel Pinxten et Marcel Colla, respectivement ministres de l'agriculture et de la santé, ont démissionné, alors même que Jean-Luc Dehaene, premier ministre, venait d'affirmer qu'ils n'avaient rien à se reprocher. On reproche à ces deux ministres flamands de ne pas avoir donné en temps utile les informations sur la découverte d'une contamination par la dioxine dans des aliments



pour animaux. Les deux ministres veulent, par leur démission, « contribuer à la création d'un climat permettant de prendre les mesures qui s'imposent dans une atmosphère plus sereine ». En France, les ministères en charge de la gestion de cette crise étudient le retrait de la distribution des produits alimentaires contenant des dérivés d'œuf ou de poulet potentiellement contaminés. Un tel retrait, décidé le lundi 1^{er} juin pour la Belgique, soulèverait de difficiles questions techniques et logistiques.

Dans un entretien au *Monde*, Jean Glavany, ministre de l'agriculture, estime qu'il faut « résister à la tentation d'une interdiction par principe » des farines animales dans l'alimentation des animaux. Mais il invoque le « principe de précaution » pour justifier l'interdiction de commercialiser les produits fournis par quatre-vingt élevages français, dans quatre départements.

Lire pages 2 et 3

La guerre du Kosovo

■ Polémique
aux États-Unis
sur la doctrine
militaire de l'OTAN

■ L'armée serbe
aurait perdu
1 800 hommes
au Kosovo

■ Laborieuses
négociations avant
le voyage à Belgrade
des émissaires
finlandais et russe

Lire page 4 et les points de vue
de Jean Chesneaux
et Georges Moustaki page 17

« Charles le bio » contre « Tony le transgénique »

LONDRES
de notre correspondant

Au pays des Windsor, on n'attaque pas le futur roi d'Angleterre. Ainsi le porte-parole de Tony Blair a-t-il été contraint, mardi 1^{er} juin, de camoufler son embarras et de s'afficher « parfaitement satisfait » de l'attaque sans précédent lancée le matin même par le prince Charles contre l'une des décisions politiques les plus controversées du gouvernement de la « troisième voie », à savoir son récent rejet d'un moratoire sur la commercialisation des aliments transgéniques. Le jeudi précédent, le premier ministre s'en était pris avec vigueur à tous ceux – notamment les médias opposés à ce qu'ils appellent « la nourriture Frankestein » – qui encouragent, de manière « hystérique », les peurs des consommateurs.

Sur une page entière du *Daily Mail*, l'héritier de la couronne britannique a frappé fort et dénoncé le « chantage affectif » auquel se livrent les groupes industriels intéressés et leurs défenseurs sur le thème de la faim dans le monde. Rappelant qu'une vingtaine de pays africains, dont l'Éthiopie, ont récem-

ment pris position contre l'agriculture transgénique chez eux, le prince de Galles, combattif comme jamais, se demande si « les milliards de dollars dépensés chaque année » par lesdits groupes « sur une recherche à la mode » ne seraient pas mieux employés à améliorer les techniques de rendement traditionnel dans ces pays. Défenseur convaincu d'une agriculture biologique qu'il pratique lui-même dans l'un de ses châteaux, le fils aîné de Sa Majesté pose clairement quelques embarrassantes questions pour Tony Blair.

Accusé par certains d'entretenir des amitiés coupables avec les propriétaires de certains groupes agro-industriels favorables à l'alimentation transgénique, le premier ministre a récemment refusé d'imposer des garde-fous aux grandes sociétés – notamment américaines – qui traitent près de cent cinquante sites expérimentaux à ciel ouvert en Grande-Bretagne. Seul un « code de bonne conduite » volontaire a été exigé de ces entreprises. « Ni les abeilles ni le vent n'obéissent aux règlements », souligne le prince Charles, qui demande une meilleure protection pour les champs avoisinant ces

expériences. « Aucun médicament génétique n'est mis sur le marché sans avoir subi de rigoureux tests », ajoute-t-il. « Pourquoi les règles d'approbation concernant des aliments qui utilisent les mêmes techniques ne sont-elles pas aussi rigoureuses ? »

Nul n'a démontré qu'il y a le moindre danger à consommer du génétiquement modifié, concède le prince, mais nul n'a démontré l'inverse. Il est donc, selon lui, urgent d'attendre. « Avons-nous besoin des OGM dans ce pays ? », demande-t-il. « Il ne semble pas », les seuls bénéficiaires apparents étant « ceux qui possèdent la technologie et ceux qui l'utiliseront à l'échelle industrielle ». Et si l'exploitation de masse tournait mal pour les consommateurs, « qui serait légalement tenu de payer » les pots cassés ?, s'interroge encore Son Altesse royale. « L'entreprise qui a vendu les graines, l'agriculteur qui les exploite, ou bien, comme ce fut le cas pour la maladie de la vache folle, nous tous ? » On peut être prince, on n'en est pas moins « citoyen ». Et contribuable.

Patrice Claude

Coup de « blues » dans le couple franco-allemand ?

LE COUPLE franco-allemand a le « blues ». Cinq mois après la naissance de leur enfant, l'euro, la France et l'Allemagne sont désespérées. En fait, les deux parents de la monnaie unique semblent vivre leur « baby's blues », cette période de vertige, de vide et d'inquiétudes que connaissent bien des couples

après l'heureux événement. Les propos enthousiastes de Jacques Chirac et de Gerhard Schröder au sommet franco-allemand de Toulouse, les 28 et 29 mai, ne parvenaient guère à masquer cette réalité : le ménage souffre d'une « crise de fatigue ».

Le petit sommet franco-allemand, réuni à Lyon ce même week-end à

l'initiative des Instituts Aspen Berlin et Aspen France, permettait, parce qu'il était à huis clos, une plus grande franchise dans les propos. Les débats entre experts, industriels et responsables politiques des deux pays y ont clairement fait ressortir cet essoufflement du couple. L'euro lancé, l'Allemagne et la France n'ont

plus de projet commun, se sont inquiétés la plupart des participants ; les deux pays souffrent en revanche d'un doute commun sur leur modèle respectif et s'interrogent, chacun, sur la détermination de l'autre à poursuivre cette vie de couple.

Mobilisés par la construction de l'union monétaire, l'Allemagne et la France en avaient presque oublié leurs différences. Avec la fin des travaux et le lancement de l'euro, ces différences font un retour remarqué. Et elles alimentent un débat plein d'acrimonie entre les deux éléments du couple. Certes, chacun accepte de faire son autocritique. Craignant que leur pays ne devienne un gigantesque « musée industriel », les Allemands reconnaissent la crise de leur prétendu modèle, la fin du « capitalisme rhénan » et la nécessité de repenser leur fameuse « économie sociale de marché ». Ils avouent que leur pays a déjà pris beaucoup de retard – « une dizaine d'années au moins », dira un participant – dans son adaptation à la mondialisation.

Voulant souligner les risques de la disparition de toute éthique dans son propre pays, un banquier de Francfort raconte que, « dans sa banque [l'un des principaux établissements allemands], les salariés veulent les petites cuillères à café ».

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 16

Le Club Med s'agrandit



PHILIPPE BOURGUIGNON

RECRUTÉ il y a deux ans pour redresser un Club Méditerranée languissant, Philippe Bourguignon passe à l'offensive en rachetant Jet Tours, le troisième voyageur français. L'ancien patron d'Euro Disney, après avoir nettoyé sans ménagement les comptes du numéro mondial des villages de vacances, veut diversifier les activités du Club. D'autres acquisitions ou alliances, dit-il, sont à venir.

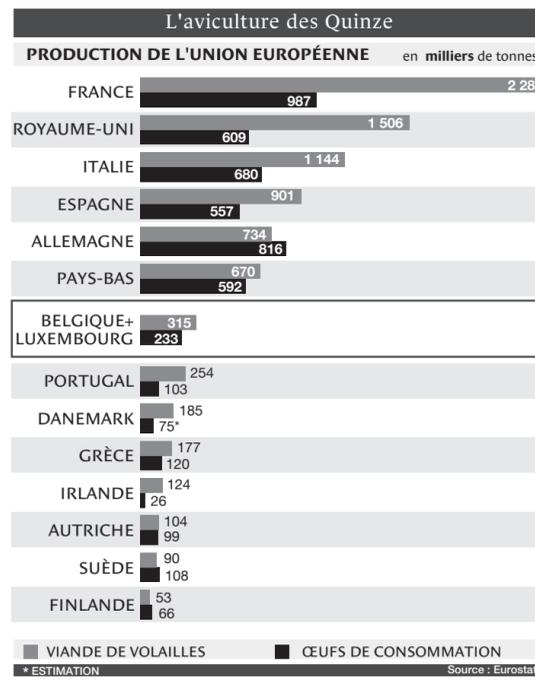
Lire page 18

International.....	2	Aujourd'hui.....	29
Européennes.....	7	Météorologie.....	33
France.....	8	Jeux.....	33
Société.....	10	Culture.....	34
Régions.....	13	Guide culturel.....	36
Horizons.....	14	Carnet.....	41
Entreprises.....	18	Kiosque.....	42
Communication.....	21	Abonnements.....	42
Tableau de bord.....	24	Radio-Télévision.....	43

Dugrand
Vallaëys
Rue de la
République
roman

Les
amoureux
de Lyon

roman Grasset



Belgique : crise politique et désarroi de l'opinion

BRUXELLES
(correspondance)

L'affaire du « poulet à la dioxine » aura été fatale aux ministres belges de la santé et de l'agriculture. Mardi 1^{er} juin, Marcel Colla, socialiste flamand, et Karel Pinxten, social-chrétien flamand, ont annoncé leur démission alors même que, la veille, ils affirmaient avoir rempli toutes leurs obligations. Alors, aussi, que Jean-Luc Dehaene, premier ministre, leur avait explicitement renouvelé sa confiance.

Pourquoi cette double démission ? Plusieurs explications sont avancées. La première veut que le chef du gouvernement, qui s'était saisi du dossier, y ait découvert des éléments neufs indiquant que les ministres auraient mal apprécié l'ampleur du risque, identifié dès le 26 avril. La deuxième explication souligne qu'à neuf jours d'un important scrutin législatif et européen, le chef du gouvernement belge ne pouvait que faire sauter les deux « fusibles » les plus importants d'un épisode qui prend la forme d'un scandale. Enfin, un troisième élément a peut-être été déterminant : mercredi 2 juin, un hebdomadaire met vivement en cause les deux ministres.

Le responsable de la santé aurait suspendu la licence d'un expert vétérinaire flamand, André Destickere, qui avait, au mois d'avril, averti les départements de la santé et de l'agriculture sur le risque de contamination. L'expert avait relevé dans la graisse de poulet des taux de dioxine 1 500 fois supérieurs à la normale. « J'ai l'impression que le but premier des ministres était de ne pas avertir la population », a déclaré M. Destickere.

Ce n'est pas le seul élément troublant de ce « chicken gate ». Ainsi, c'est mardi seulement que des enquêteurs ont perquisitionné l'entreprise Verkest, qui aurait importé des Pays-Bas les graisses animales contaminées avant de les revendre à des fabricants d'aliments pour bétail et volaille.

Explication de ces lenteurs judiciaires : les documents du ministère de l'agriculture incriminant Verkest ne seraient parvenus que lundi au parquet de Gand. Une ins-

truction a été ouverte contre les dirigeants de l'entreprise. Ils auraient mélangé des graisses de friterie aux graisses animales.

De son côté, le consommateur a été surpris par une nouvelle décision. Avant sa démission, le ministre de la santé avait, en effet, interdit aux grossistes de mettre en vente tous les produits dérivés des œufs et des poulets belges : pâtisseries, biscuits, glaces, plats préparés, mayonnaise, etc. Ils devront être stockés en l'attente d'examen destinés à vérifier s'ils n'ont pas été contaminés par les produits de quelque 400 exploitations.

« FOOTBALL PANIQUE »

Le commerce de détail est lui convié à la « prudence ». Dans la grande distribution, deux cents produits environ ont été retirés à la hâte des rayons. Traiteurs et restaurateurs tentent, quant à eux, de rassurer leurs clients en exhibant des fax de leurs fournisseurs jurant que leurs œufs et leurs poulets sont sains.

« C'est du football panique, commente le responsable d'une association de consommateurs. Les dégâts sont, si j'ose dire, consommés : depuis février ou mars, les produits contaminés ont largement eu le temps d'entrer dans la chaîne alimentaire, faute d'un service d'inspection efficace et intégré. »

Les responsables de syndicats agricoles ont, pour leur part, rencontré les pouvoirs publics, mardi 1^{er} juin. A leur sortie, ils se disaient optimistes, misant sur une levée rapide des mesures d'interdiction pour une partie de la production. Jusqu'ici, le secteur aurait perdu quelque 2 milliards de francs belges (330 millions de francs).

L'essentiel, pourtant, réside ailleurs : « Cette fable révèle à nouveau un mal, les dysfonctionnements », relève l'éditorialiste du quotidien *Le Soir*. Allusion aux innombrables lacunes de l'appareil public qui avaient été mises en évidence par l'affaire Dutroux, précipitant l'opinion publique belge dans un profond désarroi, auquel n'avait pas remédié, alors, la démission de deux autres ministres du gouvernement Dehaene. — (Intérim)

déclenche les mesures de sauvegarde

usines de production d'aliments du bétail.

Premières visées, les autorités belges, fédérales et régionales, ont été très vivement critiquées au cours de la réunion, notamment par le délégué allemand.

Jusqu'à ce que la situation soit clarifiée, toute activité commerciale est interdite aux 415 producteurs auxquels ont été livrés des aliments contaminés. Ces fermetures s'appliquent également aux abattoirs par lesquels ont transités les volailles suspectes. L'interdiction de vendre des œufs ou des poulets de ces provenances a été étendue de la grande distribution au commerce de détail et des mises en garde sont adressées aux commerçants vendant des produits fabriqués avec des œufs.

« Aucune marchandise provenant des fermes incriminées ne doit pouvoir être offert au consommateur », explique-t-on avec beaucoup d'assurance à la Commission.

A mots à peine couverts, on admet cependant qu'il y a passablement d'hypocrisie dans ces mesures. « L'essentiel des produits contaminés a déjà été consommé », reconnaît un fonctionnaire de la Commission. Les vrais précautions ne pourront être prises qu'en remettant à plat la réglementation sur les farines animales. Malgré la crise de la « vache folle », plusieurs états membres, dont l'Allemagne, ont toujours refusé cette décision et les institutions communautaires ont été incapables de l'imposer.

Philippe Lemaître

L'agriculture a disparu derrière les exigences d'une productivité effrénée

LA GRANDE PEUR, née il y a trois ans de l'affaire de la « vache folle », est loin d'être dissipée que déjà se propagent de sinistres échos au-dessus des poulaillers

ANALYSE

Une sordide affaire de graisse animale extraite de cadavres d'animaux de rebut

européens. Au signal d'alarme sur les risques pour l'homme de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), déclenché au printemps 1996 outre-Manche, répond aujourd'hui le tocsin qui provoque une crise politique majeure en Belgique et un début de panique. Bovins hier, gallinacés aujourd'hui, sans oublier, il n'y a pas si longtemps, cette terrible peste porcine qui, très contagieuse, a décimé dans les fermes néerlandaises et allemandes des centaines de mil-

liers de truies et porcelets Dans chaque cas, épidémies et bactéries traversent allègrement les frontières, les embargos arrivant après les dégâts psychologiques, corporels ou économiques. Chaque fois, les agriculteurs se retrouvent, autant que les consommateurs, victimes d'évolutions technologiques ou commerciales opaques qu'ils ne maîtrisent presque jamais, vu le poids des firmes agroalimentaires multinationales. La santé publique est malmenée : ici, au nom du profit immédiat ; là, à cause d'un scandaleux laxisme dans le maniement des déchets ou des boues d'épuration ; ailleurs, en raison de la course à l'innovation, qui met sur le marché des produits méritant à peine le nom de nourriture.

Aujourd'hui, l'agriculture se retrouve boutée hors des limites traditionnelles qu'elle avait jusqu'alors réussi à maintenir. Elle est devenue l'affaire des diplomates à Bruxelles ou, dans les négociations multilatérales, des inspecteurs des

finances, des savants thaumaturges, des grands groupes fabricants de matières chimiques ou phytosanitaires, des géants de la distribution, des fins limiers des brigades d'enquêtes vétérinaires. L'agriculture, c'est... l'affaire des autres. Il y a déjà quelques décennies avait sonné « la fin des payans » et, avec, celle d'une ancestrale civilisation rurale qui avait la terre pour maîtresse exigeante. Voilà maintenant l'apparition d'une « agro-industrie » avec ses « agro-managers » pour qui l'argent de la « stratégie globale » est roi. Une sorte d'expropriation douloureuse et accélérée pour des agriculteurs dont beaucoup, en Europe et ailleurs, ne peuvent tenir le rythme.

Agrandissement, concentration, recherche systématique de la performance et de la valeur ajoutée sont les nouveaux canons de l'agriculture. Les aliments du bétail et des volailles arrivent aussi bien de Thaïlande que de la Somme, transportés par des navires libériens ou chypriotes, dans des ports d'où, après mélanges et adjonctions, ils seront réexportés vers d'autres usines qui les reconditionneront. On parlera alors pudiquement d'« aliments composés » ; la « ration » pour un porc variant de celle d'un porcelet, celle d'une poulette pondreuse n'étant pas la même que celle d'un poulet de chair ou d'un canard à gaver.

France, déficitaire de 240 millions d'œufs en 1998, en importe des pays voisins (Allemagne, Pays-Bas, Espagne), tandis qu'elle exporte plutôt des ovoproduits vers le Royaume-Uni et l'Allemagne.

IMAGE ENTACHÉE

Le prix de l'œuf, sortie élevage, n'excède par 35 centimes l'unité. Pour le consommateur, il se négocie 1 F au détail, soit un chiffre d'affaires pour la filière œuf, qui emploie 5 000 personnes, d'environ 15 milliards de francs. Produit alimentaire de base, protéine de référence pour les enfants, l'œuf bénéficie, selon les études du Crédoc (Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie), d'une très bonne image de marque auprès des consommateurs.

Les contaminations de dioxine pourraient donc entacher l'image d'un aliment jugé très « naturel », qui, avec 15 kilos par an et par personne, se place en France après la viande de volaille (25 kg/an). Le centre d'information du Comité national pour la promotion de l'œuf (CNPO) n'exclut pas un autre risque : « La dioxine étant un produit très stable, quel que soit le processus de transformation utilisé, on peut retrouver cette substance tout au long de la chaîne... à moins d'avoir ôté la matière grasse. »

Véronique Lorelle

Alarme sur l'utilisation des antibiotiques dans l'élevage

BRUXELLES
(Union européenne)

De notre correspondant

Alors que l'élevage industriel et ses méthodes contestables se signalent en Belgique une nouvelle fois à l'attention des consommateurs, la Commission européenne a reçu un rapport alarmiste de son Comité directeur scientifique (CDS) demandant que soit freinée « l'utilisation inappropriée des antibiotiques. Le Comité a constaté que, du fait d'une consommation excessive, les bactéries deviennent de plus en plus résistantes aux antibiotiques avec les inconvénients évidents qu'il en résulte dans le traitement de maladies infectieuses telles la pneumonie ou la tuberculose ».

La prescription abusive d'antibiotiques existe dans le cadre de la médecine humaine, mais, sur le plan opérationnel, les mesures que pourrait envisager de manière la plus immédiate la Commission concernent la médecine vétérinaire et surtout la production animale. Selon les experts bruxellois, 15 % des antibiotiques consommés dans l'Union européenne servent à accélérer la croissance du bétail. En décembre dernier les ministres des Quinze avaient décidé l'interdiction, à compter du 1^{er} juillet 1999, de quatre antibiotiques employés à cet effet sur les huit encore autorisés. Le problème est de savoir s'il ne faut pas aller plus loin et étendre l'interdiction aux quatre

substances encore tolérées. Le comité scientifique penche dans ce sens. Le danger de voir apparaître des résistances croisées existe lorsque des molécules proches de la même famille que celles servant comme facteur de croissance sont également utilisées en médecine humaine et vétérinaire. Mais une telle interdiction pourrait entraîner de nouvelles tensions avec les Etats-Unis : il serait en effet discriminatoire d'interdire toute utilisation d'antibiotique dans l'Union et de permettre l'importation de viandes provenant de pays où elles sont autorisées.

Le rapport s'alarme sur un autre domaine : l'utilisation de gènes marqueurs résistants aux antibiotiques. Introduits lors de la production de plantes génétiquement modifiées, ils pourraient, faute de certaines précautions, être transmis à des bactéries. Est-ce une raison supplémentaire pour stopper la commercialisation de nouveaux OGM (organismes génétiquement modifiés) ? Ou pour remettre en cause des autorisations déjà données ? Les services d'Emma Bonino, la Commissaire chargée de la politique sanitaire et de la protection du consommateur, sans exclure une telle issue, expliquent que des études complémentaires seront nécessaires avant de se prononcer.

RECHERCHE

L'EUROPE SE RÉCHAUFFE

Les modèles climatiques confrontés aux données du passé

À LIRE AUSSI :

Évolution : le jeu d'une protéine antistress

Pourquoi les hamsters pédalent dans leur roue

N° 321 • JUIN 1999 • EN KIOSQUE • 38 F

Ph. L.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LE MONDE / JEUDI 3 JUIN 1999

En Italie, le scrutin sert de prétexte aux règlements de comptes politiques

La construction d'une Europe forte est largement admise par une opinion publique qui ne se mobilise guère pour l'échéance électorale. L'opposition, emmenée par Silvio Berlusconi, entend toutefois mettre en cause la « légitimité » du gouvernement de Massimo D'Alema

ROME

de notre correspondant

Antonio Di Pietro n'était pas content, lundi soir 31 mai. Numéro deux du mouvement des « Démocrates », formation créée par Romano Prodi, le nouveau président de la Commission européenne, l'ancien juge vedette anticorruption et sénateur de fraîche date a reproché vertement à Bruno Vespa, animateur d'une émission politique sur la RAI 1 - « Porta a Porta » - de ne pas avoir la possibilité d'expliquer quels étaient la stratégie et le programme de son parti. Il a donc quitté le studio en lançant : « Je ne veux pas être un figurant ! »

Bruno Vespa a essayé de retenir son hôte, arguant du fait que l'émission était consacrée à la guerre des Balkans et au retour du terrorisme. Peine perdue. L'incident est significatif d'une campagne électorale entièrement

dominée, pour le moment, par ces deux sujets ainsi que par le débat politique interne. La consultation européenne ne mobilise guère en effet l'opinion publique. Comme s'il était inutile de vanter aux Italiens les mérites de l'Union ou d'en dénoncer les manquements. Il y a longtemps que les Transalpins sont convaincus de la nécessité de construire une Europe forte et élargie, comme en témoigne le sondage publié par *Le Monde*, mardi 1^{er} juin. La nation italienne a dû plier l'échine sans ronchonner pour se soumettre aux critères de Maastricht et faire entrer le pays dans la monnaie unique.

UN TEST NATIONAL

Aujourd'hui que ce défi a été relevé, le reste semble aller de soi et les élections européennes font partie d'un rituel qui ne perturbe guère le débat politique, même si le gouvernement tente de mobiliser les électeurs par une campagne sur le thème : « Après l'euro, l'Europe va de l'avant : fais entendre ta voix ! »

En ce début de campagne, per-

sonne ne remet en cause le bien-fondé de la construction de l'Union. La seule question qui est posée est : comment aller plus loin, plus vite ? Ce qui dépend pour l'essentiel du consensus des Quinze et échappe donc au débat national. Les élections européennes, qui seront associées, dans une large partie du pays, à une consultation municipale et régionale, ont donc pour effet immédiat de donner du tonus aux échanges politiques et d'insuffler une perspective nationale à ce scrutin.

D'entrée de jeu, l'opposition a donné valeur de test à ces élections. Silvio Berlusconi a axé sa campagne sur une réduction des impôts et s'est fixé pour objectif de battre la majorité pour pouvoir réclamer des élections anticipées : « Ce gouvernement ne représente pas la majorité des citoyens et le président du conseil a été désigné indûment. Si, le 14 juin, le gouvernement ne représente plus la majorité du pays, il est de son devoir moral et politique de se démettre. »

Difficile d'être plus clair. Le pré-

sident du conseil, Massimo D'Alema, a immédiatement répliqué : « J'espère que les citoyens réfléchiront sur ces déclarations préoccupantes. Pour ma part, j'irai voter pour l'Europe. » Et de prévoir encore « deux années et demie de stabilité et de travail serein ». M. D'Alema sait cependant que son gouvernement n'échappera pas, au lendemain du 13 juin, à l'examen de la stabilité de sa majorité. Il l'admet et se déclare prêt à cette vérification, ainsi qu'à la définition des priorités jusqu'à l'échéance normale de la législature au printemps 2001.

RÉAJUSTEMENTS PRÉVISIBLES

Ces élections européennes, estime le gouvernement, ne peuvent en aucun cas être des élections générales. Et pourtant, il s'agit du premier scrutin national depuis celui du 21 avril 1996, qui avait porté la coalition de L'Olivier au pouvoir. Or, cette fois, la coalition n'existe plus. Toutes les formations, qu'elles soient de la majorité comme de l'opposition, se présentent en rangs séparés devant

les électeurs. Ce qui permettra de se compter et de voir de quelle manière la physionomie politique du pays a changé en trois ans. Il est donc inévitable que des réajustements se produisent dans les deux camps.

Au sein de la majorité, les trouble-fête des Démocrates de Romano Prodi tablent sur au moins 10 % des votes. Le Parti populaire de Franco Marini, principal allié de M. D'Alema, risque de perdre beaucoup de terrain, après avoir échoué dans la bataille de l'élection du président de la République. Du côté de l'opposition, il s'agit d'enfoncer encore un peu plus le clou quant à la « non-légitimité » du gouvernement de M. D'Alema. Après la chute de Romano Prodi, en octobre 1998, M. Berlusconi et son allié Gianfranco Fini, président d'Alliance nationale (AN), souhaitaient de nouvelles élections.

Tous deux ont violemment critiqué la désignation d'un chef de l'exécutif s'appuyant sur une nouvelle majorité non sortie des urnes. Mais cette unanimité de

combat n'empêche pas les rivalités à droite. M. Fini a compris l'importance du scrutin et s'en est pris à la « tentation hégémonique » du leader de l'opposition, M. Berlusconi. Cette acrimonie démontre que la campagne italienne est davantage centrée sur des enjeux politiques nationaux que sur l'avenir de l'Europe. Entre vingt-deux et vingt-cinq listes vont s'affronter, dans les cinq circonscriptions du pays, pour désigner les quatre-vingt-sept députés européens.

Une fois de plus, la grande inconnue sera l'abstention, dont le pourcentage généralement élevé pourrait être tempéré par la concomitance d'élections locales. Ainsi, aussi bien à gauche qu'à droite, il a été décidé de se lancer à fond dans la bataille des élections européennes. La droite y voit une possibilité d'alternance. Le centre-gauche croit en une opportunité de renouvellement. Le 14 juin sera le moment des comptes et des règlements de comptes.

Michel Bôle-Richard

Après le 13 juin, Charles Pasqua espère être en mesure de construire un grand courant souverainiste

DÉSORMAIS, il est sûr de son fait, jusqu'à imaginer « un grand chambardement » des forces politiques au lendemain des élections européennes du 13 juin, ou, à tout le moins, « un fort recul des partis dits de gouvernement ». Un score à deux chiffres, c'est-à-dire à partir de 10 % des suffrages exprimés, contenterait déjà grandement Charles Pasqua ; tout ce qui viendra en plus comblera, de surcroît, quelques-uns de ses colistiers.

« Au départ, je suis parti sans plaisir », confie-t-il. Lundi 31 mai, il a même ajouté, avec un brin d'émotion, à l'adresse de quel-

ques dizaines de militants gaullistes, à Perpignan : « Il vous a fallu choisir, comme moi, entre notre attachement au mouvement et la fidélité à nos convictions. Cela n'a pas été facile, mais ce pays a besoin de gens de caractère. » Lui-même se souvenait sans doute qu'il lui avait fallu progressivement tout quitter, non sans mal : Jacques Chirac, même si la séparation avait commencé dès avant l'élection présidentielle de 1995 ; puis le RPR, qu'il avait cofondé en 1976, et où il comptait - et compte toujours - beaucoup de fidèles ; et enfin, Philippe Séguin, auquel il avait, une dernière fois,

prêté la main, après la débâcle de la droite au printemps de 1997.

Et tout ça pour quoi ? Pour, dit-il, voir arriver à la tête du RPR un « farfadet », Nicolas Sarkozy, celui-là même qui lui avait soufflé la mairie de Neuilly-sur-Seine, en 1983. Désormais, M. Pasqua se sent les mains libres pour mener la fronde contre le parti chiracien. Mais, toujours membre du mouvement, contrairement aux affirmations récentes de M. Sarkozy, il n'est pas décidé à faciliter la tâche des actuels dirigeants. Son rêve serait, bien sûr, que l'écart soit le plus resserré possible entre sa liste et celle de

M. Sarkozy. « J'ai déjà connu ça dans les entreprises : la marche qui sépare le numéro deux du numéro un est souvent très haute », dit-il, en évoquant l'ascension de M. Sarkozy dans un mouvement qu'il ne juge plus gaulliste. Puis d'ajouter, d'un trait : « Tout le monde ne peut pas l'enjamber. » Dans un même mouvement, le sénateur des Hauts-de-Seine félicite M. Séguin d'avoir « choisi la fidélité », même s'il regrette que celui-ci ait trop tardé à prendre ses distances avec le président de la République.

Une heure durant, sans notes et en cultivant son accent pro-

vençal, il sait mettre les rieurs de son côté en dénonçant certaines normes émises par les « technocrates » de la Commission de Bruxelles : « La Finlande vient de se faire rappeler à l'ordre. Les abattoirs pour rennes n'étaient pas conformes à la réglementation en vigueur. Il manquait les congélateurs... Evidemment, il fait moins 25° chez eux ! ». Succès garanti, auprès des pêcheurs d'Oléron, des viticulteurs du Languedoc ou des ouvriers des chantiers de construction navale de l'Ouest atlantique... La France se dilue dans l'Europe. Elle est en train de perdre sa souveraineté. M. Pasqua renaît dans les habits de « l'homme qui a su dire "non" ».

« Le régime des partis fait écran avec le peuple »

« Nous constatons avec regret que le régime des partis a repris le dessus dans ce pays. Il fait écran avec le peuple », affirme M. Pasqua, avant de souligner que les députés européens élus sur la liste de M. Sarkozy et ceux de l'UDF de François Bayrou siègeront dans le même groupe, fédéraliste, du Parti populaire européen. « Les Français sont victimes d'un véritable abus de confiance », insiste-t-il. Dans le « bal des hypocrites » qu'il dénonce sur les estrades, il n'y a qu'une absente : la critique de l'extrême droite. Et c'est toujours sur les aspects sécuritaires de son discours que M. Pasqua reçoit les applaudissements les plus nourris.

Au lendemain du 13 juin, M. Pasqua espère obtenir la présidence du troisième groupe, en importance, au Parlement européen. Il veut surtout « faire éclater les partis » et construire un courant souverainiste. « L'action que nous avons engagée avec Philippe de Villiers ne s'arrêtera pas le 13 juin », assure-t-il. Ce sera le Rassemblement pour la France, celui-là même que M. Séguin a échoué à construire lors des Assises du RPR, en février 1998. Partenaire conciliant mais attentif, M. de Villiers guette le magot.

Jean-Louis Saux

PROFIL

WILLIAM ABITBOL, LE FAISEUR DE MOTS DURS

Il ne fut longtemps qu'un faiseur de mots. Dans les échos de la presse hebdomadaire, il apparaissait à lui seul comme l'« entourage » de Charles Pasqua. Le « lapin Duracell » par exemple, dernier surnom en date de Nicolas Sarkozy, c'est du William Abitbol. Le 13 juin, pour peu que la liste de M. Pasqua, sur laquelle il figure au cinquième rang, obtienne le seuil minimal de 5 % des suffrages exprimés, M. Abitbol deviendra député européen.

La rencontre entre les deux hommes remonte à 1976, à l'occasion d'une élection cantonale à Levallois-Perret, grâce à laquelle M. Pasqua voulait conforter son implantation dans le dé-

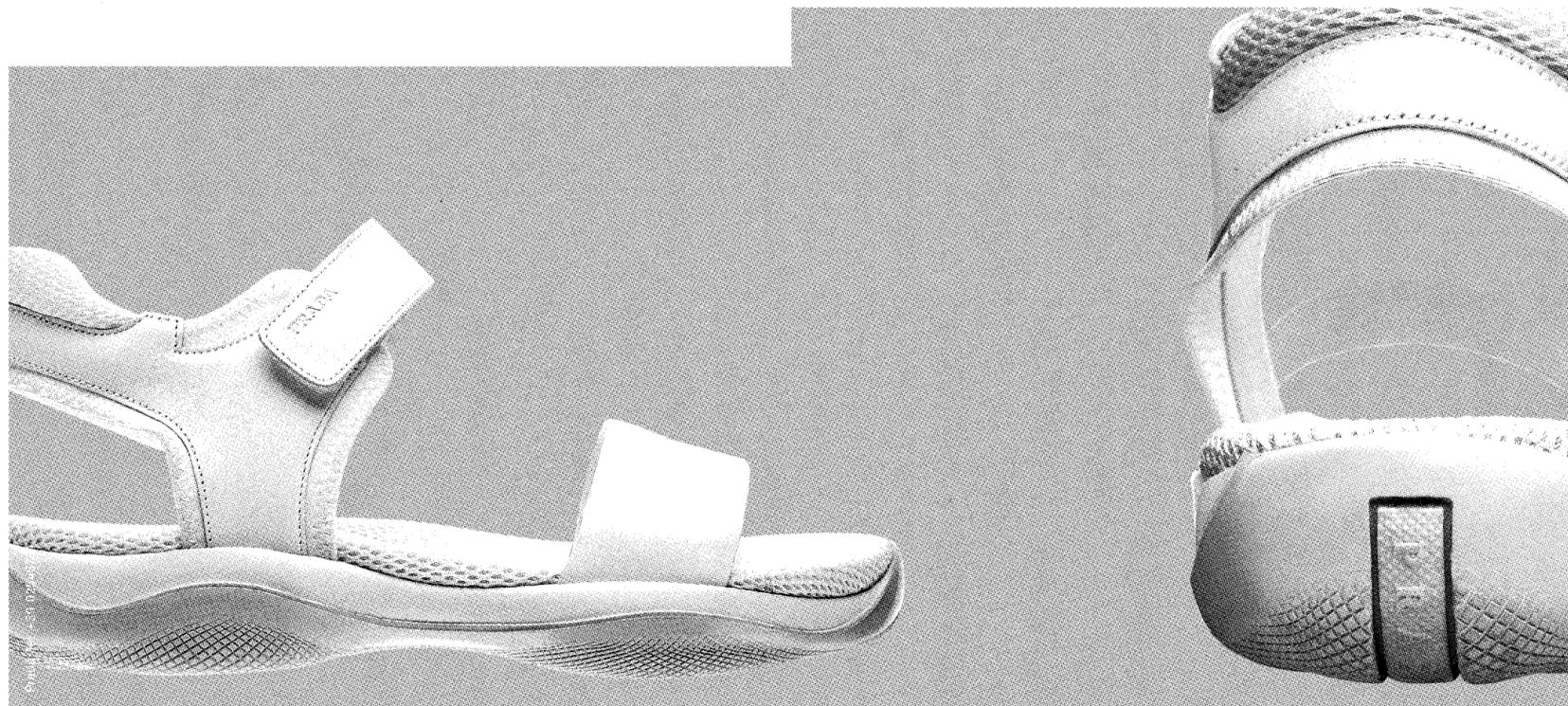
partement des Hauts-de-Seine. On lui présente, alors, un jeune « communicant ». L'élection, cette fois-là, sera perdue, mais d'autres rendez-vous arrivent vite : la fondation du RPR, la conquête de la Mairie de Paris pour le compte de Jacques Chirac, et puis, surtout, la première candidature de ce dernier, en 1981, à l'élection présidentielle. « J'ai rédigé de A à Z la profession de foi de Chirac », se souvient M. Abitbol, avant d'ajouter, non sans quelque fierté, qu'il avait appris « bien après, que le texte proposé par Alain Juppé avait été retoqué trois fois ».

Auparavant, William Abitbol avait été membre du groupe d'extrême droite Occident, à la fin des années 60. A la différence de certains de ses compagnons de l'époque - Patrick Devedjian, Claude Goasguen, Gérard Longuet, Alain Madelin -, il n'est nullement gêné par ce passé : « J'aimais bien la bagarre. Les coups de manche de pioche, on en prend et on en

donne, ça n'a jamais tué personne », revendique-t-il.

Depuis une dizaine d'années, les liens entre les deux hommes se sont renforcés, jusqu'à devenir quasi exclusifs. Ils se retrouvent souvent le dimanche pour « parler politique ». De l'aventure de la campagne pour le « non » au référendum sur le traité de Maastricht, en 1992, M. Abitbol a gardé cette conviction : « Un candidat à l'élection présidentielle devait sortir du "non" à Maastricht. » A dix jours du scrutin, l'ancien ministre de l'intérieur n'hésite pas à rappeler, en plaisantant, à son collaborateur comment il s'est laissé convaincre par l'aventure : « Dites, c'est qu'il va falloir y aller, maintenant, à Strasbourg. Je vous propose qu'on loue une caravane, Monsieur Abitbol, et qu'on s'installe sur les bords du Rhin, cet été... »

J.-L. S.



M^{me} Aubry étudierait toujours un salaire minimum à deux vitesses

La ministre évoque ce projet devant Marc Blondel

Reçu par Martine Aubry, la secrétaire générale de FO a annoncé que la ministre de l'emploi envisageait un double SMIC, lors du passage aux 35 heures, avec des

systèmes d'indexation différents. Marc Blondel a dénoncé cette « usine à gaz » et s'est inquiété du sort réservé aux salariés payés juste au-dessus du SMIC.

APRÈS Nicole Notat et Bernard Thibault, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a poursuivi, mardi 1^{er} juin, ses consultations avec les partenaires sociaux en recevant le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, dans le cadre de la préparation de la seconde loi sur les 35 heures. Estimant que tout retard dans l'application de la loi « ouvrirait la voie à un report d'une année supplémentaire, au risque d'enterrer les 35 heures avec les prochaines échéances électorales », M. Blondel a obtenu confirmation de la ministre que les 35 heures seraient « effectives au 1^{er} janvier 2000 » pour les entreprises de plus de vingt salariés. « Cela ne veut pas forcément dire que la durée effective du travail dans les entreprises correspondra à la durée légale », a-t-il pris de soin de préciser. Le 29 mai, la secrétaire générale de la CFTD avait cru comprendre que « Martine Aubry est convaincue depuis longtemps de la nécessité d'une période de transition ».

Le secrétaire général de FO a surtout insisté sur la nécessité de « revaloriser le SMIC pour que les 35 heures soient payées 39 ». Pour le « général » de FO, il s'agit de « tenir une promesse électorale »

mais aussi de veiller à ce que le passage aux 35 heures ne se traduise pas, pour les salariés payés au SMIC, par un blocage des salaires « pendant dix ans ».

Sur ce point délicat, la ministre lui aurait alors répondu qu'elle envisageait de revaloriser les salaires, non pas par une hausse de 11,4 % du SMIC au 1^{er} janvier 2000, mais par un mécanisme de compensation différenciée, qui serait calculée en fonction de deux critères : « La part du salaire correspondant aux 35 premières heures évoluerait avec l'augmentation du SMIC horaire », c'est-à-dire en fonction de l'inflation, de la moitié du taux de salaire horaire ouvrier légal et d'éventuels « coups de pouce », tandis que « la part différentielle des quatre heures [entre 35 et 39 heures] évoluerait selon l'indice des prix », moins favorable.

« USINE À GAZ »

Pour M. Blondel, ce dispositif est une nouvelle « usine à gaz » qui « complique bien les choses, car le problème le plus important concerne ceux qui gagnent juste un peu plus que le SMIC ». Sur les heures supplémentaires, M^{me} Aubry réfléchit à des « étapes successives » dans la taxation de leur

paiement et « semble d'accord » pour que la majoration des heures supplémentaires intervienne dès la 36^e heure, indique M. Blondel. Au-delà de ce seuil, FO préconise que celles-ci soient payées à 125 %, 20 % de la majoration revenant « à la disposition des salariés » et les 5 % restant pouvant servir à financer les retraites.

Dernière piste lancée par la ministre : l'amplitude horaire maximale admise dans le cadre de l'annualisation serait de 9 heures par jour et de 44 heures par semaine, a aussi rapporté M. Blondel. Sur le problème des cadres, de la modulation ou des contrats de travail « atypiques » ou à durée déterminée, M. Blondel a souhaité pouvoir « en converser avec le patronat », en dehors de tout cadre législatif. Le ministère de l'emploi et de la solidarité a indiqué, de son côté, que « la série de possibilités envisagées devant M. Blondel » n'étaient que des « hypothèses mises sur la table » et que M^{me} Aubry « n'en privilégiait aucune ».

Alexandre Garcia

M^{me} Guigou tente de lever les réticences de la majorité sur la réforme du parquet

Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, s'est fait le porte-parole de ceux de ses collègues socialistes qui craignent le renforcement de l'indépendance des juges

FAIT RARE, Laurent Fabius a pris la parole lors de la réunion du groupe socialiste, mardi 1^{er} juin. Après que la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, eut présenté les principales dispositions de la réforme du parquet – que les députés examineront en séance publique à partir du 22 juin –, le président de l'Assemblée nationale a affirmé que ce texte « ne marchait pas sur ses deux jambes ». Tout en approuvant l'interdiction faite au garde des sceaux de donner, dans les affaires individuelles, des instructions qu'il a qualifiées de « politiques », le président de l'Assemblée nationale, soutenu par Jacques Floch (PS, Loire-Atlantique), a regretté que cette réforme assure l'indépendance des juges sans prévoir de disposition relative à leur responsabilité.

« Cela fait des mois que je démine le terrain auprès de mes collègues, qui ont une vision caricaturale de la réforme, pour ne pas dire fantasmagorique. C'est le syndrome Kenneth Starr ! », nous a confié André Vallini (PS, Isère), rapporteur de la commission des lois, confirmant

ainsi que, outre les radicaux de gauche et le Mouvement des citoyens, une bonne partie du groupe socialiste partage les inquiétudes exprimées par M. Fabius. Affichant sa fidélité envers son collègue de l'Isère, Louis Mermaz, comme un gage de prudence vis-à-vis de la réforme, M. Vallini se dit « autant soucieux que d'autres de ne pas faire des magistrats une caste d'intouchables ». « Les politiques et les juges s'accusent des pires choses », indique l'ancien magistrat François Colombat (PS, Allier), en notant qu'il reste « un travail culturel » à accomplir. Selon lui, la position exprimée par M. Fabius est « dangereuse, car elle risque de susciter une réaction corporatiste au sein des magistrats ».

« RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE »

En réponse au président de l'Assemblée, M^{me} Guigou a souligné que le projet de loi organique sur le statut des magistrats, susceptible de répondre à son inquiétude, ne pouvait être examiné avant l'adoption définitive du projet de loi constitutionnelle sur le Conseil su-

périeur de la magistrature (CSM), elle-même retardée par le refus du président de la République de convoquer les parlementaires en Congrès pour y procéder. En fin d'après-midi, lors de son audition devant la commission des lois, la ministre a avancé d'autres arguments pour répondre à ces préoccupations. Affirmant que « les magistrats n'échappent pas (...) à la généralisation, dans notre société, du concept de responsabilité individuelle », M^{me} Guigou a affirmé que la réforme de la justice « va dans ce sens », les « avancées vers plus de transparence et de proximité du citoyen » étant, selon elle, « autant de leviers vers plus de responsabilisation du magistrat ». L'argument décisif de la ministre reste toutefois la suppression des instructions individuelles, qui « ont nourri les critiques et les soupçons sur l'impartialité de la justice ». « Cela gêne la droite, qui aura du mal à dire que le texte n'est pas bon », relève M. Vallini. L'argument vaut également pour ses collègues de la majorité.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le Sénat reste modéré sur la CMU

SUR un ton modéré, le Sénat a commencé, mardi 1^{er} juin, l'examen du projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU), adopté par l'Assemblée nationale le 5 mai (*Le Monde* du 6 mai). Le texte de Martine Aubry, ministre de la solidarité, rend obligatoire l'affiliation au régime de base de la « Sécu » et offre à six millions de Français une couverture complémentaire gratuite. Cette réforme met fin au dispositif d'aide médicale gratuite gérée par les départements, ce que n'ont pas manqué de critiquer, mardi, les sénateurs de droite, conseillers généraux pour la plupart. Le « contre-projet » de Charles Descours (RPR, Isère) vise à créer une « allocation personnalisée à la santé » dégressive en fonction des revenus (*Le Monde* du 28 mai), et supprime le seuil de revenus mensuels (3 500 francs, soit 533,57 euros) ouvrant droit à la CMU. Le centriste Michel Mercier (Rhône) s'est démarqué de ses collègues en rappelant que l'Association des présidents de conseils généraux avait appelé de ses vœux cette réforme et en axant son discours sur les « conditions de réussite » de la CMU.

Le Front national poursuit l'Etat pour voie de fait

LA JUGE des référés, Marie-Claude Domb, a examiné, mardi 1^{er} juin, l'assignation de l'Etat par le Front national, qui l'accuse d'avoir commis une voie de fait en bloquant les 41 millions de francs (6,25 millions d'euros) de dotation publique qui lui reviennent. Le 11 mai, le tribunal de Paris avait tranché en faveur de Jean-Marie Le Pen le conflit qui l'opposait aux amis de Bruno Mégret sur l'utilisation du sigle du parti. Il avait assorti sa décision de l'« exécution provisoire », a rappelé l'avocat du FN, M^e Michel Laviolette-Slanka. « Les banques s'y sont soumises, pas l'Etat », a regretté l'avocat. Au nom du ministère des finances, M^e Bernard Grelot a répliqué que l'Etat n'était « pas partie au jugement du 11 juin » et que la loi sur le financement politique n'imposait aucun délai. En toute hypothèse, a-t-il estimé – propos repris par le substitut du procureur Pierre Dillenge –, un éventuel retard dans le versement pourrait constituer une « faute » relevant de la juridiction administrative, mais pas une voie de fait. Décision le 4 juin.

DÉPÊCHES

■ **EUROPÉENNES** : François Hollande, tête de la liste PS-MRG-MDC, s'en est pris pour la première fois à la liste LO-LCR conduite par Arlette Laguiller et Alain Krivine, sans toutefois les nommer. Mardi 1^{er} juin, lors d'un meeting à Bordeaux, le premier secrétaire du PS a dénoncé « certains candidats qui se réclament de l'extrême gauche » et qui développent des idées qui « me sont insupportables, que la gauche et la droite, ce serait pareil ». « Mais si on les écoutait, qui agirait ? Qui gouvernerait ? », s'est interrogé M. Hollande.

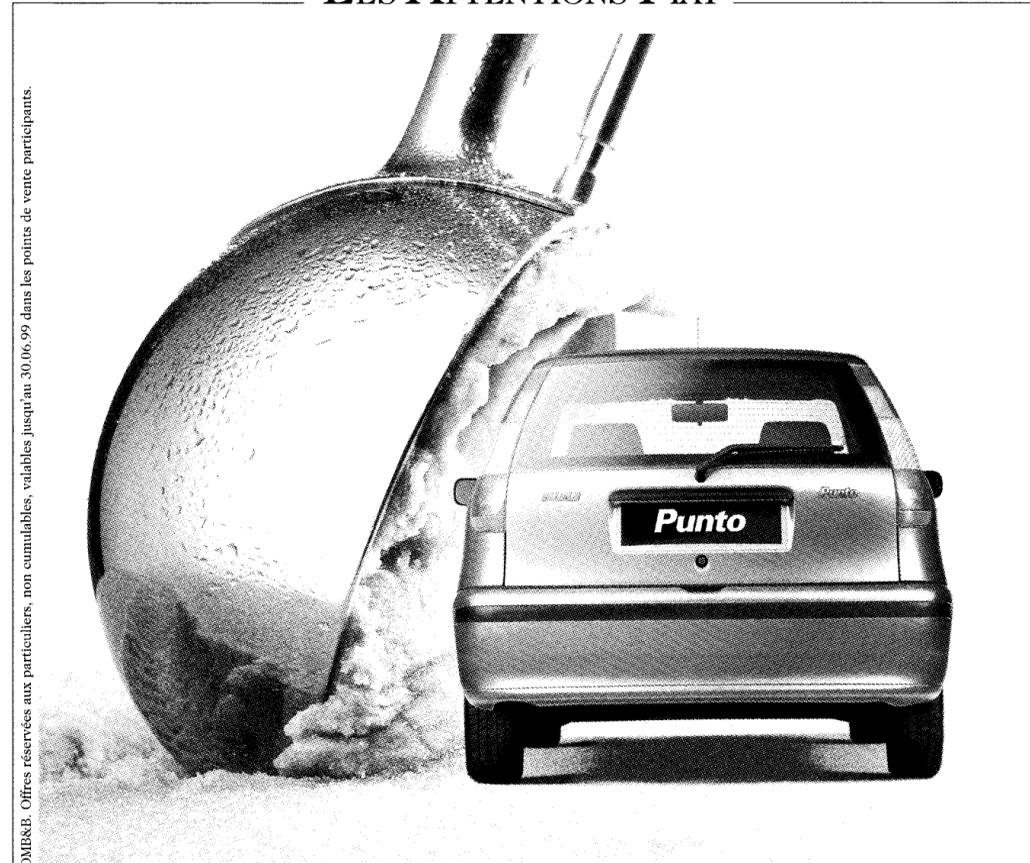
■ **ÉPARGNE** : les députés ont adopté en nouvelle lecture, mardi 1^{er} juin, le projet de loi sur l'épargne et la sécurité financière, qui vise à transformer d'ici 2003 les caisses d'épargne en un réseau bancaire coopératif au capital compris entre 15,9 et 18,9 milliards de francs. Le texte doit être définitivement adopté par le Parlement le 17 juin.

■ **PARLEMENT** : l'Assemblée nationale a publié, mardi 1^{er} juin, pour la première fois un « rapport d'activité » de l'année 1998, à l'initiative de son président Laurent Fabius. Ce rapport rappelle notamment que 86 projets ou propositions de loi ont été adoptés définitivement en 1998.

■ **FICHIERS** : la Commission nationale de l'informatique et des libertés a examiné, mardi 1^{er} juin, le projet de décret du gouvernement fixant les modalités d'application de l'utilisation par les administrations financières du NIR (numéro d'inscription au répertoire), plus connu sous le nom de numéro de sécurité sociale. Contrairement à ce qui était prévu, la CNIL a décidé de reporter sa décision et devrait se prononcer d'ici un mois.

■ **GRÈVE** : les personnels du ministère de la culture, en grève depuis quinze jours, ont organisé une manifestation nationale, mercredi 2 juin, du Centre Georges-Pompidou à l'hôtel Matignon. Les grévistes demandent la création de 1 000 postes et la résorption de l'emploi précaire. Des négociations ont été engagées le 28 mai avec le ministère, sans résultat.

LES ATTENTIONS FIAT



CLIMATISATION À PRIX GELÉS ! DU 2 AU 6 JUIN, AUX JOURNÉES FRAÎCHEUR FIAT.

PUNTO CLIM À PARTIR DE 49 900F ⁽¹⁾	BRAVO CLIM À PARTIR DE 77 900F ⁽³⁾	MAREA CLIM À PARTIR DE 89 900F ⁽⁴⁾
Airbag Fiat [®] conducteur, direction assistée, autoradio RDS avec 4 haut-parleurs et antivol Fiat Code. Version présentée Punto 60 Style Clim 3p. à partir de 59 900F ⁽²⁾ .	Double Airbag Fiat [®] , ABS, direction assistée, autoradio RDS avec 4 haut-parleurs et antivol Fiat Code. Fiat Brava à partir de 79 900F ⁽³⁾ .	Double Airbag Fiat [®] , ABS, direction assistée, autoradio RDS avec 4 haut-parleurs et antivol Fiat Code. Fiat Marea Weekend à partir de 94 900F ⁽⁴⁾ .



Ouverture le dimanche selon autorisation.

FORMULA Pour toute information : 0 803 016 026 N[°] Indigo (0,99F la minute)

LA PASSION NOUS ANIME.

Tarif conseillé hors options au 03.05.99 AM 99. Prix déduction faite de : (1) la Prime Qualité Fiat de 5 200 F pour la reprise de votre voiture. (2) la Prime Qualité Fiat de 5 000 F. (3) l'offre de reprise de 5 000 F. (4) l'offre de reprise de 10 000 F.

La condamnation de Jean-François Kahn requis pour diffamation à l'encontre d'Alain Delon

LA 17^e CHAMBRE du tribunal correctionnel de Paris a examiné, mardi 1^{er} juin, la citation directe pour diffamation publique délivrée, sur la requête d'Alain Delon, à l'encontre de Jean-François Kahn, directeur de publication de l'hebdomadaire *Marianne*, et de Bernard Violet, auteur d'un projet de biographie sur l'acteur. Les avocats de M. Delon, absent du procès, ont demandé le versement d'un million de francs de dommages-intérêts à l'acteur. Saisi par M. Delon, le juge des référés avait interdit en août 1998 à M. Violet de publier le synopsis de son projet biographique ou tout ouvrage qui en serait issu. *Marianne* avait cependant reproduit des pièces de ce procès, y compris les allégations sur les relations criminelles et la vie sexuelle de M. Delon - gravement diffamatoires, selon ses avocats - que la justice venait d'interdire de publier. Considérant mardi 1^{er} juin qu'« un certain nombre d'imputations [diffamatoires] sont caractérisées », le représentant du parquet, François Cordier, a requis la condamnation de Jean-François Kahn, après que M. Violet a nié avoir fourni à *Marianne* les documents judiciaires litigieux. Jugement le 29 juin.

DÉPÊCHES

■ **CORSE** : le principal mouvement nationaliste corse, A Cuncolta Indipendentista, apporte son « total soutien politique » à Jean-Guy Talamoni, chef de file de la coalition Corsica Nazione, qui avait refusé de condamner les assassins du préfet Erignac. « Nous refusons également de condamner les auteurs présumés de cet acte car incontestablement, ces hommes sont des militants sincères, honnêtes et intègres, guidés par leur seul idéal politique », souligne un communiqué de l'organisation daté du 1^{er} juin.

■ **L'ancien président de la Caisse régionale du Crédit agricole de la Corse**, Jacques Léandri, et l'ancien directeur de cette banque, Jean-Claude Guazzelli, actuellement président de l'Agence de développement économique de la Corse, ont été placés en garde à vue à la brigade de recherches de Borgo (Haute-Corse) dans le cadre de l'enquête sur les prêts abusifs accordés par la banque. Depuis un an, 27 personnes ont été mises en examen dans le cadre de cette affaire.

■ **La chambre d'accusation de Paris** a ordonné, mardi 1^{er} juin, la remise en liberté de l'épouse de l'enseignant nationaliste Jean Castela, mise en examen et écrouée depuis le 22 novembre par le juge Jean-Louis Bruguière, pour « association de malfaiteurs, en relation avec une entreprise terroriste ».

Au premier jour du procès des attentats de 1995, les islamistes jouent l'insolence

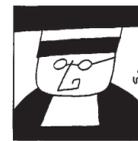
« Je ne crois pas en votre justice car je suis musulman », a lancé un prévenu

Le procès des vingt-quatre membres présumés du réseau islamiste soupçonné d'avoir préparé les attentats de l'été et de l'automne 1995 a

commencé, mardi 1^{er} juin, devant la 14^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, en l'absence de neuf prévenus. Consacrée à des questions de

procédure, cette journée a été marquée par l'attitude provocante de Boualem Bensaïd, coordinateur présumé du réseau terroriste.

SI BOUALEM Bensaïd avait voulu donner de lui l'image d'un membre important du réseau soupçonné d'avoir préparé les attentats de l'été et de l'automne



PROCÈS

1995, il ne s'y serait pas pris autrement. Au premier jour du procès des vingt-quatre membres présumés de ce réseau, mardi 1^{er} juin, devant la 14^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, celui que l'accusation présente comme l'un des coordinateurs des commandos d'action de Lyon, Lille et Paris, s'est fait fort de démontrer que sa réputation n'est pas galvaudée.

Dès l'appel des prévenus, Boualem Bensaïd, trente et un ans, refuse de se lever, comme le prévoit le rite judiciaire. A la présidente, Janine Draï, qui veut connaître les raisons de ce refus, il lance ironiquement : « Vous aussi vous êtes assise pour nous parler, vous ne vous êtes pas levée. » « Je vous de-

mande de vous lever par respect pour le tribunal », indique la présidente. « C'est un ordre pas un problème de respect », répond du tac au tac le prévenu. Janine Draï n'insiste pas et passe à la deuxième question : « Quelle est votre nationalité ? » « J'ai des papiers de circulation sur terre algériens, mais je suis de foi musulmane », rétorque Boualem Bensaïd.

Toute l'audience, essentiellement consacrée à des questions de procédure, est ainsi émaillée d'incidents opposant la présidente à Boualem Bensaïd. Dès que la première prend la parole pour interroger un prévenu, le second intervient, donne son avis, exprime sa désapprobation pour ce qu'il qualifie d'« intimidation ». Certains de ses coprévenus adoptent la même attitude, refusent de se lever et répondent avec désinvolture aux questions posées. Smaïn Aït Ali Belkacem, qui lui aussi comparait détenu, est de ceux-là. A l'appel de son nom il réagit pour rectifier une erreur de l'ordonnance de renvoi. « Je ne m'appelle

pas Smaïn mais Ismaïl, comme le prophète », explique-t-il.

Pour justifier son refus de se lever, il reprend un discours souvent entendu dans les procès contre des islamistes : « Je ne crois pas en votre justice car je suis musulman et je ne crois pas en vos lois humaines, mais en la justice de Dieu. »

Aït Ali Belkacem est le seul prévenu à se présenter sans avocat. « J'en avais un au cours de l'instruction, précise-t-il, mais je l'ai viré. Je n'ai pas besoin d'avocat, ils sont à mettre dans le même sac que les juges. »

« ON N'EST PAS À L'ÉCOLE »

Dans le box d'en face, Boualem Bensaïd a un sourire. Satisfait de ne pas être le seul à tenir tête au tribunal, il devise tranquillement avec son voisin, Karim Koussa, provoquant la colère de la présidente qui le rappelle à l'ordre. « Vous n'êtes pas une maîtresse, on n'est pas à l'école ici, lance le prévenu. Ce n'est pas vous qui allez passer des années en prison. » « C'est moi qui mène les débats », conclut, provisoirement, Janine Draï. Car Boualem Bensaïd ne se laisse pas intimider. Il semble même prendre un malin plaisir à provoquer la présidente de la 14^e chambre.

Pendant la vingtaine de minutes que dure la lecture des charges qui pèsent sur les prévenus, M^{me} Draï ne cesse de jeter un œil sur Boualem Bensaïd qui continue ses discussions en aparté.

« Bien évidemment, demain vous ne vous installerez pas à côté de Karim Koussa, lance-t-elle. On va être obligé de faire comme à l'école. » « On ne vous gêne pas, non, quand on parle », s'empare Boualem

Bensaïd, obligeant l'un de ses gardiens à intervenir. « Toi, t'as pas à me toucher », dit le prévenu. Puis, se tournant de nouveau vers le tribunal : « Si ça ne va pas, vous n'avez qu'à suspendre l'audience. »

La suspension intervient quelques minutes plus tard pour permettre au tribunal de rendre une décision concernant le cas de deux des neuf prévenus absents à l'ouverture des débats : Bouziane Talbi, qui a fait remettre un certificat médical pour justifier sa non-comparution, et Rachid Ramda, détenu en Grande-Bretagne. Placé sous écrou extraditionnel, celui-ci bénéficie de la législation britannique sur l'*habeas corpus*, ce qui repousse son extradition. Il devait donc être jugé par défaut (*Le Monde* du 1^{er} juin).

A l'issue de la suspension, la présidente Janine Draï indique que le cas de Bouziane Talbi, disjoint, sera examiné en octobre. La décision concernant Rachid Ramda, financier présumé du réseau, est plus inattendue. « Le tribunal n'a pas été valablement saisi du cas Ramda qui n'a pas été touché à son domicile par la citation à comparaître », annonce la présidente. En effet, alors que son domicile était connu - une prison de Londres -, le ministère public a cité Rachid Ramda « au parquet », procédure habituellement utilisée pour les prévenus dont l'adresse n'est pas connue.

L'accusation a maintenant quatre mois pour le citer régulièrement. Conséquence : l'un des principaux prévenus dans cette affaire ne sera pas jugé avant plusieurs mois.

Acacio Pereira



Parce qu'il y aura toujours une vie après le travail, nos vols permettent l'aller-retour journée.

L'esprit pionnier, c'est voir loin pour vous. Parce que vous devez conjuguer vie privée et vie professionnelle, nous multiplions les lignes directes entre métropoles régionales françaises et européennes,

nous augmentons les fréquences et favorisons les allers-retours dans la journée et même dans la demi-journée. Sur les 41 lignes du réseau BRIT AIR franchisé Air France, vous bénéficiez de tous les avantages du programme Fréquence Plus d'Air France, de l'enregistrement de bout en bout et bientôt des atouts du billet électronique... Devancer vos attentes et optimiser nos services, c'est voir loin pour vous.

BRIT AIR
L'esprit pionnier

5 % des élèves de 6^e et de 5^e vont bénéficier de séances de « soutien »

UNE SEMAINE après l'annonce de son plan en faveur du « collège pour tous » (*Le Monde* du 26 mai), Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a précisé, mardi 1^{er} juin, aux recteurs et aux inspecteurs d'académie réunis à la Sorbonne, le financement de sa principale mesure, la remise à niveau des élèves de 6^e et de 5^e. 80 millions de francs (12 millions d'euros) y seront consacrés de septembre à décembre 1999, puis 240 millions de francs (36,5 millions d'euros) pour l'an 2000.

Au total, 320 millions de francs (48,7 millions d'euros) sont donc débloqués pour le soutien aux élèves les plus en difficulté, en un peu plus d'un an. Ces moyens sont alloués aux académies sous forme d'heures supplémentaires, soit 33 000 heures supplémentaires-année ou 1,2 million d'heures supplémentaires effectives. Ce mode de financement ne fait pas l'affaire des syndicats qui avaient réclamé des postes en bonne et due forme, tandis que le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, annonçait sa volonté de normaliser le système des « heures sup ». Il n'est d'ailleurs pas certain que tous les chefs d'établissement parviennent à utiliser la totalité de leurs heures supplémentaires, les enseignants n'étant pas obligés d'en accepter au-delà d'un certain contingent.

Sur le plan national, les moyens ont été alloués aux académies au prorata du nombre d'élèves, critère quantitatif corrigé d'un indicateur de « concentration de difficultés sociales », utilisé désormais couramment par le ministère. Dans chaque académie, les recteurs et les inspecteurs auront à négocier la répartition des moyens entre les établissements avec leurs partenaires syndicaux habituels. En moyenne, 5 % des élèves bénéficieront du soutien en petits groupes, mais certaines académies comme Lille, Aix-Marseille, Lyon ou Créteil, en auront plus de 8 %, tandis que d'autres, rurales comme Clermont-Ferrand en compteront moins de 4 %.

Au-delà du financement, la ministre a précisé que, comme au ly-

cée, les groupes de soutien ne devraient pas excéder huit élèves ; les heures de remise à niveau pourront aller jusqu'à six heures par semaine et par élève en 6^e et jusqu'à trois heures en 5^e. Selon les difficultés constatées, les élèves et leurs professeurs consacreront ces heures au français ou aux mathématiques, ou aux deux. Les groupes ne devront pas être figés dans leur composition ni dans le temps, a précisé le ministère.

Au total, 320 millions de francs sont débloqués pour le soutien aux élèves les plus en difficulté

Pour le reste, M^{me} Royal a passé en revue les autres mesures annoncées le 25 mai, en insistant sur la liaison CM2-collège. Il a été demandé aux recteurs et surtout aux inspecteurs, de veiller, lors des commissions d'harmonisation, à ce que le cas des élèves ayant de sérieuses lacunes soit bien repéré et traité en coordination avec les enseignants de collège. En revanche, aucune précision n'a été apportée concernant l'évaluation légère (par rapport à celle de CE2 et de 6^e) que Ségolène Royal a souhaité organiser en début de CM2.

Quant au « professeur-coordonnateur », chargé de la mise en musique pédagogique par niveau, le ministère a pris soin de rappeler qu'il s'agissait d'un système souple, fondé sur le consensus, qu'il n'était pas question d'imposer.

M^{me} Royal a également mentionné la mise en place du tutorat (adulte de référence disponible pour les élèves), la refonte du livret scolaire, le « journal du collégien » distribué à tout élève entrant en 6^e, ainsi que la création de travaux pluridisciplinaires en 4^e.

Béatrice Gurrey

RÉGIONS

LE MONDE / JEUDI 3 JUIN 1999

Les collectivités locales investissent de plus en plus dans le traitement des déchets

D'ici à la fin de l'année, un Français sur deux pratiquera le tri sélectif. Les communes développent le recyclage. Le gouvernement ne veut pas que la fermeture des décharges, en 2002, se traduise par une augmentation des incinérateurs, sources de pollution aux dioxines

LA POLITIQUE des déchets se-rait-elle victime de son succès ? Une initiative récente des pouvoirs publics pourrait le laisser penser. Les barèmes de subventions aux communes, qui souhaitent s'équiper d'ici trois ans - comme le veut la loi - pour valoriser et recycler les déchets ménagers, viennent d'être revus à la baisse : ils passent en moyenne de 50 % à 25 % pour les infrastructures de recyclage, de tri et de valorisation. « *A l'approche de l'échéance 2002 et de la fin du mandat municipal, nous assistons depuis quelques mois à un afflux de projets municipaux*, explique Pierre Radanne, président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). *Il nous faut transformer ce succès en véritable réussite.* » Sauf à risquer de se déclarer en cessation de paiement, l'agence ne pouvait plus suivre le rythme.

Alors que les projets étaient restés à un niveau relativement bas jusqu'en 1998, ils explosent aujourd'hui. Les investissements s'élevaient à 3,1 milliards de francs (près de 472,6 millions d'euros) en 1998, 4,2 milliards en 1999. Une enquête de l'Ademe estime à 20 milliards de francs les investissements programmés d'ici deux ans. Tous les édiles veulent voir leur déchetterie construite, leur réseau de collecte sélective en état de marche ou leur décharge mise aux normes européennes... avant 2002. C'est en effet

à cette date que la loi Royal du 13 juillet 1992 a exigé la fermeture des décharges brutes. Seules subsisteront les décharges de déchets dits ultimes. Les élus locaux devaient, dans ce délai, organiser les filières de traitement à travers l'élaboration des plans départementaux d'élimination des déchets.

Au printemps 1998, le ministre de l'environnement Dominique Voynet constatait que les élus avaient largement favorisé l'incinération - selon les prévisions des premiers plans, plus de 60 % des déchets devaient être incinérés - et engageait une vaste refonte de la politique des déchets. Le 22 avril, une circulaire enjoignait aux préfets de réviser leur plan selon des critères plus écologiques : priorité au recyclage et à la valorisation, réexamen des infrastructures lourdes comme les incinérateurs et concertation des populations ; un objectif national de recyclage était fixé à 50 %. Les élus ont donc dû repenser leurs projets.

Le 26 août, M^{me} Voynet présentait un programme d'action visant à « *permettre la réalisation des objectifs de la loi de 1992* ». Trois priorités étaient ainsi affichées : la prévention et la réduction à la source, le développement de la valorisation et la restauration de la confiance des contribuables locaux. De nouvelles mesures fiscales étaient intégrées dans la loi de finances 1999 : baisse de 20,6 % à 5,5 % de la TVA sur les

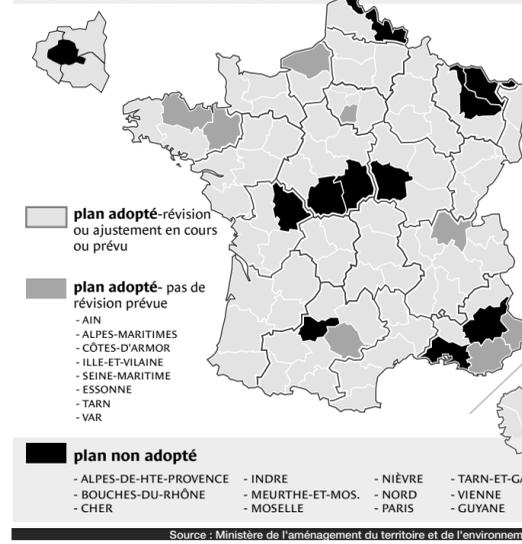
ordures ménagères, pour les municipalités ayant mis en place une collecte et un tri sélectifs ; augmentation de la taxe de mise en décharge et maintien de la TVA à 20,6 % pour l'incinération ; accroissement des moyens de l'Ademe.

Dans le même temps, le ministère renforçait un certain nombre de dispositifs. La mise aux normes des incinérateurs a été accélérée par une circulaire aux préfets : toutes les usines dépassant les normes de rejet de dioxine (*lire pages 2 et 3*) doivent dorénavant payer des pénalités, avant la dépollution des sites. Dans chaque département, un plan de recensement et de résorption des décharges est en cours. Ecoemballage, société chargée par les pouvoirs publics d'organiser le recyclage des déchets, a modifié les barèmes de cotisation sur les emballages : deux centimes seront désormais prélevés par emballage produit, les emballages non recyclables seront plus lourdement taxés.

Selon un premier bilan dressé par M^{me} Voynet le 26 mai, un an après sa communication en conseil des ministres, les résultats sont encourageants. D'ici à la fin 1999, un

La plupart des départements suivent les orientations nationales

ÉTAT D'AVANCEMENT DES PLANS DÉPARTEMENTAUX D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



Français sur deux va trier ses déchets, un emballage sur deux sera recyclé. Pour les communes qui s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle politique de recyclage, le coût d'élimination des déchets aura baissé de 16 % en deux ans. La révision des plans départementaux d'élimination est aussi en bonne voie : seuls 12 départements n'ont pas encore de plan. Tous les indicateurs ne sont pas au vert - la direction de la prévention de la pollution et des risques estime à environ 6 000 le nombre de décharges à fermer d'ici 2002 -, mais un tournant a été pris.

Le début de grogne des élus locaux ne semble pas perturber l'optimisme du ministère. Jacques Pélissard, de l'Association des maires de France, explique que « *les lettres de protestation nous arrivent tous les jours* ». Mais il sait que les collectivités locales sont gagnantes. Entre l'ancien et le nouveau système de financement, le coût à la tonne aura baissé de 200 francs. La baisse des aides ne préparent, elle, qu'une perte de 10 francs à la tonne, pour les collectivités.

Sylvia Zappi

Les Français sensibilisés

Plus d'un Français sur deux estime que la France est en retard dans les problèmes de traitement des déchets. Neuf sur dix s'affirment prêts à trier eux-mêmes leurs ordures, selon un sondage de l'Institut CSA pour la Fédération nationale des activités du déchet et de l'environnement, publié début mai. Si une réglementation plus stricte était mise en place, une majorité (66 %) se déclare prête à payer plus cher pour voir une amélioration du traitement des déchets. 29 % préfèrent garder le système en vigueur et ne pas payer plus cher, selon ce sondage effectué auprès d'un échantillon de 1 002 personnes.

Mâcon, ville pionnière

MÂCON (Saône-et-Loire)
de notre correspondant

Mâcon fait figure de ville pionnière : quatre ans après le lancement du dispositif, 34 % de la masse totale des déchets de l'agglomération sont recyclés. Afin de s'intégrer aux objectifs énoncés dans le schéma départemental, la ville s'oriente vers de nouvelles actions. Objectif : traiter 50 % des déchets d'ici 2002.

Lorsque, à son arrivée au gouvernement, Dominique Voynet entreprend de remettre à plat les plans de traitement des ordures ménagères de chaque département, celui de la Saône-et-Loire correspond, à quelques détails près, à la volonté de la ministre de l'environnement. Le plan prévoit en effet l'engagement des villes dans la collecte sélective de tous les types de déchets jusqu'en 2002. A cette date, le sort des déchets ultimes - c'est-à-dire les déchets issus d'un processus de recyclage - sera décidé.

L'échéance de 2002 laisse à la ville le temps d'optimiser l'organisation de la collecte, mise en place en 1994. Sa réflexion dans ce domaine est déjà ancienne : en 1984, la pollution d'un petit affluent de la Saône, l'Abîme, qui prend sa source sous une décharge, dite de La Grisière, au nord de la commune, provoque les premières prises de conscience. La décharge fermera en 1987. Un syndicat intercommunal pour le traitement des ordures ménagères (Sictom), qui rassemble vingt-deux communes, soit une population de 67 000 habitants, est créé. On s'interroge alors sur le meilleur moyen de traiter les ordures ménagères. Mâcon choisit d'agir par anticipation et de s'engager dans la collecte sélective. Sur l'emplacement de l'ancienne décharge, une déchetterie est ouverte en 1991, la première de la région Bourgogne.

Dans le même temps, les émanations sulfureuses de la décharge de Montchanin, soupçonnée d'abriter des fûts de dioxine, au nord de la Saône-et-Loire, provoquent dans la population un rejet massif des décharges. Mâcon transporte à cette époque ses déchets à Saint-Aubin-

en-Charollais. L'extension de cette décharge ne sera accordée, en 1992, qu'à condition que toutes les communes qui y déposent leurs ordures s'engagent dans un processus de tri sélectif.

A partir de 1994, la collecte sélective, organisée dans toutes les communes du Sictom, s'effectue différemment selon les zones (urbaine ou rurale), le type d'habitation (pavillonnaire ou collectif), leur provenance (particuliers ou commerçants). En plus des papiers, cartons, packs de lait et de jus de fruit, bouteilles en plastique et verres ménagés, la collecte prend en compte les emballages métalliques : boîtes de conserve, de sirop, aérosols, barquettes en aluminium, ainsi que les déchets végétaux. Productrice de 15 000 à 16 000 tonnes d'ordures ménagères par an, Mâcon a réduit son volume de déchets de près d'un tiers (11 500 tonnes).

CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Le meilleur gage de l'efficacité de la collecte sélective est l'adhésion de la population. En début d'année, Mâcon a décidé de relancer l'attrait de l'opération en engageant une campagne de communication intitulée « *Le tri, c'est bien parti !* ». Une enquête d'opinion a été réalisée en mars et avril 1998, sur un échantillon de 800 personnes. Elle confirme que, d'une manière générale, les habitants de l'agglomération connaissent l'existence de la collecte sélective. Si la majorité est d'accord sur le principe, tous n'effectuent pas le geste de tri. La population rurale et les personnes plus âgées, plus fortement sensibilisées, accordent plus de temps au tri de leurs déchets.

Depuis un an, deux emplois-jeunes d'« *accompagnatrice de collecte sélective* » ont été créés afin de faire passer le message sur le terrain, dans la perspective de l'objectif 2002, grâce à différentes actions : visites de la déchetterie avec les écoles, renseignements téléphoniques, traitement des plaintes, rencontres avec les riverains, réunions de quartier.

Agnès Larose

Du 1^{er} au 12 juin Les 12 jours d'été Renault



15 Nouvelles Mégane Break et des milliers de cadeaux à gagner*

Pour gagner l'une des 15 Nouvelles Mégane Break, l'un des 100 000 sacs à dos ou l'un des 100 000 tee-shirts "Aventures Argentine Kangoo Pampa", pas besoin de creuser, il suffit de gratter le bulletin-jeu à votre disposition chez votre Concessionnaire ou Agent participant pour tenter votre chance au grand jeu national gratuit de l'Été Renault. *Nouvelle Mégane Break RXE Pack Clim 1.4 16 V. Prix conseillé : 108 400 F TTC (16 525,47 €) - AM 99. Valeurs commerciales sac à dos : 120 F TTC (18,29 €), tee-shirt : 80 F TTC (12,19 €).

12 jours pour vous changer l'été

www.renault.fr



RENAULT

Dans le réseau Renault

HORIZONS

ENQUÊTE

La nouvelle vie de Nelson Mandela

Asoixante-seize ans, Mabel bêche encore dans son jardin. Elle se tient le dos qui lui fait mal. Mais la vieille femme ne se plaint pas. Après tout, elle a la plus belle maison du village. Perdue dans les collines de l'ancien Transkei, la région la plus pauvre et la plus reculée d'Afrique du Sud, c'est la seule maison toute en briques, au milieu des huttes aux toits de paille séchée. Son frère l'a fait construire pour elle, il y a deux ans, et il l'a entièrement meublée. Accrochée au mur, une photo le montre, en costume sombre, le poing levé au milieu de la foule, à sa sortie de prison en 1990.

Mabel est la sœur de Nelson Mandela et elle en est fière. « *Si nos ancêtres peuvent voir ce qui se passe sur terre, alors ils sont heureux. Pour moi, Nelson est un frère aîné et un père* », explique celle qui a toujours été la plus proche des trois sœurs de Nelson Mandela. « *Quand il était petit, mon frère était déjà très intelligent. Il a appris l'anglais très tôt et il n'avait pas peur des Blancs comme nous autres* », se souvient Mabel. « *Il a reçu un don de Dieu. Mais je ne pensais pas qu'il deviendrait président. Roi du clan des Thembu, ça oui, peut-être* », avoue Mabel, en évoquant les origines royales de la famille, qui appartient à la tribu des Xhosas.

« J'ai joué mon rôle et je ne demande qu'à m'effacer dans l'obscurité. Je n'ai pas envie d'atteindre les cent ans en essayant de résoudre les conflits à travers le monde »

L'eau courante et l'électricité ne sont pas encore arrivées jusqu'à Xhwilli, le village de Mabel. Mais elle compte sur son frère pour faire installer des panneaux solaires et la télévision trône déjà dans le salon. Ces derniers mois, le chef de l'Etat s'est rendu plus régulièrement à Qunu, le village de son enfance, où il a fait construire une propriété. Presque chaque fois qu'il s'y trouve, il envoie un chauffeur parcourir les quelques kilomètres de piste qui séparent Xhwilli de Qunu, pour permettre à sa sœur de lui rendre visite. Maintenant que, à quatre-vingts ans, Nelson Mandela se retire de la vie politique, Mabel espère le voir plus souvent. « *Il ne faut pas qu'il oublie qu'il est vieux et que, s'il est encore en vie, c'est un cadeau du seigneur. Il doit rester parmi nous et se reposer. Mais je ne sais pas s'il en est capable. Il a la bougeotte dans le sang. Cela ne va pas être facile de le convaincre* », reconnaît Mabel.

NELSON MANDELA a indiqué qu'il aspirait à une retraite paisible, consacrée notamment à l'écriture de ses mémoires. Mais il a laissé entendre qu'il était prêt, « *si on le lui demandait* », à mettre sa stature internationale au service de la paix. « *J'ai joué mon rôle et je ne demande qu'à m'effacer dans l'obscurité. Je veux retourner dans mon village et marcher dans les collines de mon enfance. Je n'ai pas envie d'atteindre les cent ans en essayant de résoudre les conflits à travers le monde* », a récemment prévenu M. Mandela, avec cette pointe de modestie et d'humour qui fait son charme. « *Mais je demeurerai toujours un citoyen loyal et discipliné de l'Afrique du Sud et j'examinerai les demandes de mon pays qui seront dans l'intérêt de la paix* », a aussitôt ajouté le chef de l'Etat, en prenant soin de n'exclure aucune possibilité.

Malgré son âge, M. Mandela, il est vrai, continue de vivre à un

rythme effréné qui épuise son entourage et laisse les médecins admiratifs. Fidèle à la discipline spartiate héritée de ses vingt-sept années de détention sous l'apartheid, l'ancien prisonnier politique se lève toujours aux aurores. « *Quand vous appelez le président à 6 heures du matin pour discuter des nouvelles, il a déjà lu les journaux avant vous* », constate un de ses assistants.

Depuis deux ans, le chef de l'Etat a pourtant laissé la gestion des affaires courantes à son successeur désigné, le vice-président Thabo Mbeki. Mais Madiba – comme l'appellent affectueusement les Sud-Africains en faisant référence à son nom de clan – a continué à être présent dans les moments importants. Ces derniers mois, il a enchaîné plusieurs visites à l'étranger tout en participant activement à la campagne des élections du 2 juin. Infatigable, le président Mandela n'en a fait qu'à sa tête et il a parcouru le pays de long en large pour mettre son influence au service de M. Mbeki.

Même si M. Mandela lui-même refuse de l'admettre vraiment, le poids des ans se fait quand même sentir. Comme pour défier l'âge, à la moindre occasion, le chef de l'Etat esquisse ses fameux pas de danse, le « *Madiba jive* ». Mais l'exercice devient de plus en plus difficile et les gestes sont à chaque fois davantage saccadés. L'intéressé préfère prendre la chose avec humour. Il prétexte de son grand âge pour ne pas entendre les questions gênantes des journalistes et s'étonne des regards dont il fait désormais l'objet. « *Pendant longtemps, j'ai eu peur de vieillir. Mais maintenant que j'ai quatre-vingts ans, je pense que c'est une bonne chose parce que les gens qui avaient l'habitude de me critiquer chantent mes louanges* », fait remarquer, avec malice, le chef de l'Etat. Sa voix cavernueuse et nasillarde fait toujours le bonheur des humoristes mais les cheveux ont fini de grisonner pour devenir entièrement blancs. Muni d'appareils auditifs, les yeux abîmés par ses années de détention à Robben Island, le chef de l'Etat marche avec difficulté. Désormais, il ne peut plus se lever d'une chaise ou monter des escaliers sans s'appuyer sur quelqu'un.

Au soir d'une vie entièrement consacrée au combat pour la liberté et la réconciliation de son peuple, c'est un vieil homme fatigué qui tire sa révérence. Avec le départ à la retraite de Nelson Mandela, l'Afrique du Sud tourne une page de son histoire et le monde entier salue une figure hors du commun, un héros et un modèle qui a marqué ce siècle. Mais,

Au soir d'une existence consacrée au combat pour la liberté et la réconciliation de son peuple, le premier président de l'Afrique du Sud post-apartheid prend sa retraite. A quatre-vingts ans, il entend désormais rédiger ses Mémoires, retourner plus souvent dans son village natal de Qunu, mais surtout profiter de la vie avec sa troisième épouse

Au Cap, dans la résidence présidentielle de Genadendal, qu'il va quitter dans les jours qui viennent.

pour Madiba, c'est tout simplement une nouvelle vie qui commence. Après une existence de sacrifices et de souffrances, le combattant de toujours va enfin pouvoir se consacrer à ceux qu'il aime et à sa famille. « *J'ai vingt-sept petits-enfants et d'autres encore qui s'annoncent. Une des expériences les plus douloureuses pour moi, c'est de leur dire que je dois partir à chaque fois que je passe un moment avec eux* », confiait récemment le président Mandela.

Comme une blessure encore à vif, l'ancien chef indomptable du Congrès national africain (ANC) porte toujours en lui le regret d'avoir dû sacrifier son rôle de père, de mari mais aussi de fils. Emprisonné à Robben Island, Nelson Mandela n'a pu assister à l'enterrement de sa mère, en 1968. En tant qu'aîné des enfants et seul garçon, la responsabilité de la cérémonie lui incombait. « *En Afrique du Sud, il est difficile d'ignorer les besoins de son peuple même si cela doit être au détriment de sa propre famille. J'avais fait mon choix et, à la fin, ma mère l'avait approuvé. Mais cela n'a en rien amoindri la tristesse que j'ai ressentie de ne pas avoir pu rendre sa vie plus facile et de ne pas l'avoir accompagnée dans son dernier repos* », écrit Nelson Mandela dans son autobiographie. « *Je n'ai jamais été aussi attentionné que j'aurais dû l'être* », ajoute-t-il, avec douleur.

Au terme d'un deuxième mariage brisé par les années de lutte politique et de séparation, le divorce d'avec Winnie, en 1996, a été un des moments les plus déchirants dans la vie du vieux combattant. « *Je ne me suis jamais senti aussi seul que pendant les années où j'ai vécu avec elle après ma libération* », déclarera le président Mandela devant le tribunal, en invoquant l'infidélité de sa femme comme la cause du divorce. Winnie n'est pas en reste. Dans une interview sulfureuse donnée quelques mois plus tard, elle se posera en épouse délaissée et incomprise et se plaindra d'avoir dû élever seule ses deux filles, Zenani et Zindzi. « *Je me suis battue pour Nelson Mandela, pour son image en tant que leader et en tant que père. Il est encore trop tôt pour parler de tout ça mais le moment venu, je dirai tout* », affirmera Winnie, sur le ton menaçant du sous-entendu.

Mais Nelson Mandela est désormais bien loin de tout ça. Il aborde les dernières années de sa vie dans le plus parfait bonheur conjugal, au bras de sa troisième épouse, Graça Machel. De vingt-sept ans la cadette de M. Mandela, la veuve du président mozambicain Samora Machel a donné une nouvelle

jeunesse à son retraité de mari. « *Désormais, j'ai deux priorités dans la vie. La première, c'est Graça. La deuxième, c'est manger des crevettes au Mozambique* », plaisante le chef de l'Etat qui goûte aux joies d'une compagne attentionnée. « *Je veux tout simplement l'aider à faire des choses qu'il aime et pas seulement ce que les gens attendent de lui. Le laisser se réveiller le matin et dire : voilà de quoi j'ai envie. Même si ce n'est pas ce que son programme lui dicte* », expliquait Graça, il y a quelques mois, dans une interview.

Pris en photo main dans la main ou en train de s'embrasser à pleine bouche, les deux tourtereaux ont vécu une véritable romance avant de se marier le 18 juillet 1998, le jour du quatre-vingtième anniversaire du président Mandela. Le mariage civil a été suivi, il y a quelques semaines seulement, d'une cérémonie traditionnelle dans la maison de Qunu. En présence des membres de la famille et du clan, Graça est devenue « *Nosizwe* », la Mère de la nation. « *Quand je suis revenue de Johannesburg après le mariage, les chefs du clan m'ont demandé des comptes. Ils voulaient absolument que mon frère se marie dans la tradition xhosa, se rappelle la sœur de Nelson Mandela. Maintenant que c'est fait, Graça est vraiment reconnue comme la femme d'un Thembu. Mais, de toute façon, Graça est quelqu'un de très bien, elle est même mieux que l'une Xhosa* », explique Mabel.

FEMME indépendante et ambitieuse qui a son franc-parler, la nouvelle épouse de Nelson Mandela ne cache pas son agacement à propos de l'adulation dont fait l'objet son mari. « *Ce n'est pas un saint. C'est un être humain qui a ses faiblesses. Parfois, il manque de patience dans les discussions et une fois qu'il a pris une décision, il peut devenir très entêté. Il accepte difficilement d'avoir tort* », déclarait sans détour Graça Machel à un journal sud-africain, avant son mariage. L'épouse du président Mandela a choisi de garder son nom. Elle continue à se faire appeler Graça Machel et à vivre, la plupart du temps, à Maputo. Le couple est d'ailleurs en train de faire construire une résidence dans la capitale mozambicaine. La cinquantaine dynamique et moderne, Graça ne semble pas décidée à venir « *s'enterrer* » à Qunu.

Dans le village, beaucoup espèrent pourtant le retour de l'enfant prodigue. « *Mon frère doit revenir parmi les siens et je sais que les chefs ont déjà proposé d'en faire un des leurs* », explique Mabel. Mais Nelson Mandela ne semble

pas vraiment tenté par l'offre. « *Je n'ai pas encore répondu. Mais je ne sais pas s'il serait vraiment sage de terminer ma vie en retrouvant ce que j'ai fui quand j'étais jeune* », a déclaré le chef de l'Etat, en faisant allusion à son départ précipité de Qunu pour échapper à un mariage traditionnel. Attaché malgré tout à ses racines, M. Mandela devrait continuer à se rendre dans son village en fin de semaine et pendant les fêtes.

La propriété présidentielle, grand corps de bâtiments en briques rougeâtres surveillés par deux caméras, ressemble étrangement à la prison où l'ex-« *ennemi de l'Etat* » passa ces derniers moments de détention. Derrière, au milieu des prés, quelques vaches se dispersent autour de la ferme de Madiba. En face, un container fait office de poste restante et d'épicerie pour le village de cases rondes qui se perd dans les creux des collines.

Isolée de l'autre côté de la route, la « *maison* » du président Mandela surplombe la nationale où voitures et poids lourds passent en trombe, direction Umtata ou East London. De part et d'autre, des ouvriers mettent la dernière main au tunnel que fait construire le chef de l'Etat pour éviter que les enfants ne se fassent écraser sur la route. « *Moi, je l'ai aperçu qui faisait sa promenade. J'attends vraiment le jour de l'inauguration du tunnel pour que l'on puisse lui serrer la main* », confie Daniel, un des ouvriers.

Grâce à ses responsabilités dans la chefferie du village, Mandlenkosi Ngcebetshana, lui, a déjà rencontré le président Mandela. « *Quand nous avons un problème à lui soumettre, il nous reçoit. Mais il est très occupé, il n'est pas facile à voir* », explique-t-il. Le vieil homme se souvient des vêtements que le président Mandela a donnés à sa famille. « *Il a beaucoup fait pour le village. Maintenant, grâce à lui, nous avons l'eau, l'électricité et même le téléphone si on veut* », s'émerveille M. Ngcebetshana. Ce jour-là, Madiba, lui, n'est pas là. Le drapeau sud-africain n'a pas été hissé à l'entrée de la propriété. Peut-être viendra-t-il seulement le week-end prochain ou les semaines suivantes. En tout cas, c'est à Qunu que Nelson Mandela devrait être enterré, comme le veut la tradition. Au milieu du village, sur un bout de terrain familial soigneusement clôturé, une pierre tombale marque, en lettres dorées, l'emplacement du « *cimetière Mandela* ». C'est là que, à son tour, Nelson Mandela reposera, un jour, parmi les siens.

Frédéric Chambon



GEORGES HALLET

VALEURS EUROPEENNES

L'action Endesa a abandonné 1,6 %, mardi 1er juin, pour finir à 20,2 euros. La première compagnie d'électricité espagnole a indiqué mardi aux analystes qu'elle ne renforcera pas sa participation, actuellement de 3,6 %, dans la société espagnole spécialisée dans le pétrole et le gaz, Repsol. Mardi, Iberdrola, numéro deux espagnol de l'électricité, a acquis 3,5 % du capital de Repsol.

tion de l'indice, qui aura lieu le 14 juin. Pour sa première journée de cotation sur le marché des actions allemandes, la valeur Agfa-Gevaert a cédé, mardi 1er juin, 3,2 %, à 21,3 euros. Le prix d'introduction des titres avait été fixé à 22 euros, soit dans le bas de la fourchette de 21 à 26 euros qui était initialement annoncée.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PHARMACIE and BIENS D'EQUIPEMENT.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONGLOMERATS and ENERGIE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for BIENS D'EQUIPEMENT and ENERGIE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for TELECOMMUNICATIONS and CONSTRUCTION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for TELECOMMUNICATIONS and CONSTRUCTION.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PRODUITS DE BASE and SERVICES FINANCIERS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PRODUITS DE BASE and SERVICES FINANCIERS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSOMMATION CYCLIQUE and CHIMIE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONSOMMATION CYCLIQUE and CHIMIE.



Table of stock prices for various companies including Finnair, G Wimper PLC, Granada Group P, etc.

Table of stock prices for pharmaceutical companies like Astra-A, Astra-B, Glaxo Wellcome, etc.

Table of stock prices for media companies like B Sky B Group, Canal Plus/RM, Carlton Communi, etc.

Advertisement for www.lemonde.fr featuring the word 'CHANGE!' in large letters.

Table of stock prices for energy companies like Elf Aquitaine, Enterprise Oil, Folsen Energy, etc.

Table of stock prices for financial services companies like Almani, Alpha Finance, Amvacs, etc.

Table of stock prices for food and beverage companies like Allied Domecq, Club Med, Coats Vivella, etc.



Table of stock prices for insurance companies like Agf/RM, Allianz Ass, Allianz Ag, etc.

Table of stock prices for service companies like Smiths Ind Plc, Stmicroelec Sic, Tandberg Data A, etc.

Table of stock prices for equipment companies like Abb Ab-A, Abb Ab-B, Abb Baden, etc.

Table of stock prices for service companies like Anclian Water, British Energy, Centrica, etc.

Table of stock prices for media companies like B Sky B Group, Canal Plus/RM, Carlton Communi, etc.

Table of stock prices for service companies like Anclian Water, British Energy, Centrica, etc.

Table of stock prices for consumption companies like Ahold, Asda Group Plc, Athens Medical, etc.

Table of stock prices for distribution companies like Arcadia Grp, Boots Co Plc, Carrefour/RM, etc.

Table of stock prices for technology companies like Alcatel/RM, Altec Sa Reg, Bann Company, etc.

Table of stock prices for technology companies like Alcatel/RM, Altec Sa Reg, Bann Company, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

L'action BNP s'échangeait, mercredi matin 2 juin, en baisse de 0,42 % à 82,05 euros, au lendemain de l'examen du recours déposé par SG et Paribas devant la cour d'appel. Le titre SG gagnait 1,21 % à 183,4 euros et Paribas grimpa de 0,55 % à 108,1 euros. A ces cours, les parités proposées par la BNP dans le cadre de sa double OPE valorisent l'action SG à 175,8 euros et l'action Paribas à 112,8 euros. L'OPE de SG sur Paribas valorise, elle, le titre Paribas à 114,6 euros (lire page 19).

Le titre Club Med progressait de 0,04 % à 94,8 euros mercredi lors des premiers échanges. Le Club Med a annoncé le rachat de Jet Tours pour 485 millions de francs, soit 73,9 millions d'euros (lire page 18).

L'action Cap Gemini perdait 0,42 % à 139,5 euros à l'ouverture du marché mercredi. La veille, le groupe français et l'américain Cisco ont annoncé mettre en commun leur savoir-faire dans le domaine des réseaux de télécommunication.

La valeur L'Oréal gagnait 0,34 % à 583 euros mercredi matin, au lendemain de la tenue de son assemblée générale. A cette occasion, le président de L'Oréal, Lindsay Owen-Jones, a indiqué qu'il n'excluait pas une division du titre lorsqu'il atteindrait 5 000 francs (762 euros), face aux demandes des actionnaires qui jugent le cours de l'action trop élevé.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 2 JUIN Cours relevés à 10h 15 Liquidation : 23 juin

Table of stock market movements for Wednesday, June 2nd, 1999, showing various indices and individual stocks with their respective changes and closing prices.

Main table of stock market movements for Wednesday, June 2nd, 1999, listing numerous individual stocks and their performance metrics.

Table of international stock market movements, listing various international indices and their values.

Table of international stock market movements, listing various international indices and their values.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupé détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; D = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1): Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi: montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi: paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi: compensation; Vendredi daté samedi: nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 1er JUIN Une sélection. Cours relevés à 17h 35

Table of new market movements for Tuesday, June 1st, 1999, listing various stocks and their performance.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 2 JUIN Une sélection. Cours relevés à 10h 15

Table of second market movements for Wednesday, June 2nd, 1999, listing various stocks and their performance.

Table of various financial instruments and indices, including bonds, derivatives, and other market products.

SICAV FCP

Table of SICAV FCP (Investment Funds) listing various funds and their performance metrics.

MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC

Table of Multi-Promoteurs CCBP-CDC listing various funds and their performance metrics.

Fonds communs de placements

Table of Fonds communs de placements (Common Investment Funds) listing various funds and their performance metrics.

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT MONEDEN 14925.98 97908.01 01/06 www.cdc-assetmanagement.com

CIC BANQUES, CREDIT AGRICOLE, CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT, LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE, LEGAL & GENERAL BANK, LA POSTE

SG ASSET MANAGEMENT Serveur vocal : 0836683662 (2,23 F/mn) ACTIMONETAIRE C, ACTIMONETAIRE D, CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, CAPIMONETAIRE C, CAPIMONETAIRE D, INTEROBLC C, INTEROBLC D, INTERSELECTION FR. D, SELECT DEFENSIC C, SELECT DYNAMIQUE C, SELECT EQUILIBRE 2, SELECT PEA 3, SOGEPAR EUROPE, SG FRANCE OPPOURT C, SG FRANCE OPPOURT D, SOGENCEFRANCE C, SOGENCEFRANCE D, SOGEOBLIC D, SOGEPARGNE D, SOGINTER C

Trois îles dans les tourbillons de la petite mer

Jardin d'Eden, grèves sauvages, tombeaux mégalithiques aux prises avec les courants du golfe du Morbihan

ARZ

de notre envoyée spéciale

Les hommes du néolithique avaient vu juste. Le cairn de Gavrinis, vieux de presque six mille ans, demeure insubmersible. En belvédère, à 20 mètres au-dessus du niveau de la mer, il offre le plus beau point de vue sur le golfe du Morbihan. A l'époque de sa construction, il dominait un estuaire profond parcouru de violents courants. Déjà l'Atlantique commençait à remplir d'eau cette cuvette vallonnée, et les collines devenaient îles alors que se formait, avec la montée des eaux, le golfe, comme les gens du cru le désignent volontiers.

Gardant l'entrée de la « mer petite » (traduction littérale de Morbihan), l'îlot de Gavrinis dissimule une crypte sacrée, le monument mégalithique le plus décoré de Bretagne: un dolmen à couloir, chemin initiatique aux 26 pierres dressées, « couvertes de dessins bizarres... des courbes, des lignes droites, brisées, tracées et combinées de cent manières différentes » qui intriguaient déjà, en 1835, Prosper Mérimée, inspecteur des Monuments historiques. Coiffé d'une dalle pesant 17 tonnes, le dolmen de Gavrinis n'a pas livré son énigme. Il tient secrète la préhistoire de l'Armorique, le « pays de la mer ».

Le buste plié, on avance dans ce long boyau de granit qui suinte l'humidité jusqu'à la chambre sacrée. Il faut quelques minutes pour s'accoutumer à l'obscurité et tenter de décrypter les diagrammes. « La démultiplication



PHILIP PUISISSON



PHILIP PUISISSON

Le dolmen à couloir de Gavrinis. 3 800 av. J.-C. environ, l'apothéose du premier art mégalithique armoricain. Sculptés dans le granit : l'écusson semi-circulaire assimilé à la représentation de la déesse mère, la hache, permettant la maîtrise de la forêt, et le serpent, lien avec l'inframonde, qui porte la mort, change de peau et ressuscite à chaque printemps (ci-dessus)

Le bourg de l'île d'Arz, ses maisons de marins et de capitaines serrées autour de l'église romane (à droite).

A l'entrée de la rivière d'Auray, par marée basse, les bateaux de pêche portent des béquilles (à gauche).

des lignes évoque l'art psychédélique réalisé sous influence », commente Charles-Tanguy Le Roux. Les demi-cercles symbolisant le couple divin mère-fille se répètent à l'infini en un décor auréolé. « Rien ne marque le sexe, mais il existe un parallèle entre la mythologie du néolithique et celle des Grecs, Demeter et Perséphone, dispensa-

trices de la vie et de la mort. » Le conservateur général du patrimoine, qui a conduit les fouilles de Gavrinis de 1980 à 1986, ne s'est pas fait prier pour venir en plein week-end de printemps faire l'honneur des lieux.

L'endroit est habité. Au Moyen Age, les moines « rouges », les Templiers, se seraient installés sur

Gavrinis, l'île du « gouffre », située dans le grand tourbillon, le plus violent du coin. La mer bouillonne. Canots et voiliers glissent dans les remous, comme éjectés sur un tapis roulant. Voiles bordées, moteur à fond n'y peuvent rien. Les ajoncs embaumant, ça sent l'amande amère. Les goélands crient dans les risées. « Il n'y a pas un promontoire sans monument mégalithique, affirme Charles-Tanguy Le Roux. Il y a un effet de vallée des Rois [comme en Egypte]. On a découvert un alignement de 25 menhirs, dont le plus haut, la Table des marchands de Locmariaquer [situé à 4 km à vol d'oiseau], 270 tonnes, a été brisé volontairement au néolithique. L'axe sacré vient mourir au dolmen de Pen Hap, sur l'île aux Moines. »

Spectacle qui ne laisse pas l'âme en paix. Perpétuel mouvement des flots modifiant à chaque instant le paysage. Lumières qui claquent.

le passeur de l'Etoile du golfe, le courant atteint 12 nœuds », presque 22 km/h.

Une quinzaine d'îles seulement sont peuplées. Les deux plus grandes, cruciformes, Arz et l'île aux Moines, possèdent un bourg et des hameaux. Deux jumelles qui s'ignorent. Au point que l'on ne peut passer de l'une à l'autre en bateau. Seraient-ce les terribles courants du Golfe qui ont forcé l'insularité et durci le caractère des hommes ? « On ne se fréquente pas. La mentalité est différente. On est sur un autre méridien », lance Yvon Bulot. Dix-huit ans dans la marine marchande et vingt ans à l'école des Glénans, l'Ildarhais pur souche (l'arbre généalogique familial remonte à François I^{er}) ne mâche pas ses mots. Arz, « l'île plate, n'avait pas la cote. Elle est demeurée à l'écart, cela ne va pas durer. Ici aussi les prix flambent. Les gens du cru, il n'y en a pas beau-



E. LE DIVENAH



hoverspeed

calais ■ douvres
boulogne ■ folkestone
dieppe ■ newhaven

aller-retour 5 jours

voiture et 5 passagers à partir de

1213.52FF*

appelez dès maintenant au

0800 90 17 77

ou contactez votre agence de voyages

fast car ferries
hovercraft seacat superseacat

*Ce tarif s'applique aux lignes Calais-Douvres et Boulogne-Folkestone. Ce tarif est modifiable sans préavis. Toute réservation est soumise aux termes et aux conditions générales de transport de Hoverspeed - disponibles sur simple demande.

Les maisons des capitaines

Petite-fille et fille de marins, femme d'amiral, Odile Le Bihan l'affirme : « Un garçon ne se posait pas la question, il était prêtre ou capitaine. » Sa grand-mère a eu neuf enfants. Parmi les six garçons, on compte quatre capitaines, un prêtre et un huissier. Sur l'île d'Arz, dans la moindre maison, les murs sont tapissés de marines témoignant des faits de haute mer. Il a fallu la détermination d'Yvon Bulot pour en dresser l'inventaire. Yeux bleus, moustache grise, la peau tannée par l'iode, le marin, qui a navigué sur les cinq continents, annonce les chiffres sous les trois-mâts de ses ancêtres, qui cinglent dans une mer démontée. De 1776 à 1797, Arz a donné 32 capitaines, 70 mousses et 204 matelots. L'apogée du cabotage de l'Islande à Dakar date de Napoléon III. Entre 1816 et 1825, on comptait 217 officiers et marins pour un millier d'habitants. Pierre Couellec, qui a pêché à Terre-Neuve (« 180 jours de mer sans mettre pied à terre », raconte le coup de noroît, de la force d'un ouragan, essuyé le 31 août 1910 au large de la Patagonie par son beau-père, qui commandait le *Marchal-de-Castries*, un cap-hornier chargé de fonte pour le Chili « qui a manqué de chavirer en vue des Malouines ». Sur l'île d'Arz, « les maisons sont toujours là, mais il n'y a plus beaucoup de capitaines ».

Couleurs crues. Bleu ou gris, le ciel et la mer en harmonie. Noir, le granit. Jaune, les ajoncs. Vert sombre, les pins. La fascination de l'estran. L'océan se retire, découvrant à perte de vue des prairies marines et des champs hérissés de roches noires. Il gronde à marée montante, s'infiltrant jusqu'à lécher la lande. « La Bretagne immobile laboure le ciel et la mer en un travail sans fin. Eternelle damnation » (Jean-Pierre Le Dantec).

Le golfe du Morbihan a autant d'îles que de jours de l'année. La « petite mer », 25 km de long sur 20 de large, qui aurait contenu les 220 vaisseaux de la flotte de Jules César lors de la victoire romaine sur les Vénètes, s'étire à l'intérieur des terres, baignée par trois rivières et fermée par un goulet (1 000 m séparent Port-Navalo de Locmariaquer). A chaque marée, elle se vide et se remplit dans de mortels remous. « A marée descendante, affirme Gabriel Lesquel,

coup. Les disparus ne sont pas remplacés. Cent cinquante habitants l'hiver [10 fois moins qu'il y a cent ans], moyenne d'âge soixante-dix ans, l'île se meurt. » En face, sur l'île aux Moines, on distille la même rengaine : « Ma femme avait reçu l'ordre d'un de ses oncles, raconte Maurice Poinsignon, de ne pas mettre les pieds sur Arz. Elle a attendu qu'il soit mort depuis vingt-cinq ans pour y aller. »

Si proches et si différentes. L'île aux Moines, qui n'a jamais abrité le moindre couvent, est l'île des fleurs. « Vous apercevrez une grille, une allée d'arbres et un tout petit château qui fait son effet. » M. Poinsignon avait tout dit. Avec ses maisons de capitaine ornées de clochetons, l'île joue les m'as-tu-vu. Avec ses jardins clos débordant de roses, camélias, chagrins, passiflores, hortensias et campanules. Avec ses gros figuiers lourds de fruits, ses magnolias et ses palmiers. Avec ses talus où s'entre-

mêlent le chèvrefeuille et la menthe sauvage. Avec ses chemins creux tournicotant sous une voûte de verdure. L'île tient du jardin d'Eden. On en fait le tour à pied en moins de quatre heures. Sur ses plages en croissant de lune, elle a planté des cabines de bain aux couleurs acidulées. Trop pimpante. D'où son succès. La voilà investie de badauds dès les beaux jours. Ce qui fait dire à Gilou, chauffeur de la camionnette-taxi, qui pleure les chars à bœufs de son enfance : « Ah, vous serez bien sur Arz, eux, ils ne sont pas encore envahis. »

Arz s'enorgueillit de sa grève sauvage, de ses longues plages couvertes de goémon et de varech. Son bourg et ses villas de capitaine se recroquevillent autour d'une église romane. Elle n'en fait pas état. Pas plus que de son prieuré XVIII^e, ni de ses trois manoirs en granit comme de son moulin à marée. Arz joue les ni vus ni connus. « Pendant longtemps on est resté caché pour vivre heureux, confie Joseph le Rohellec, amiral à la retraite, artisan du tracé des sentiers côtiers, le bouche à oreille suffit, nous fuions la publicité. » Ici, on écoute le silence.

Par ce jour de grande marée, sur les grèves sans fin, les Ildarhais étaient tout à leur affaire : la pêche à pied. En plein midi, un étourdi échouait son voilier à vive allure sur un haut-fond de la passe du Berno. Privé de flottaison, le bateau se couchait sur le flanc. Il fallait attendre la renverse, quatre heures encore, puis la montée des eaux, cinq bonnes heures, pour que l'esquif se redresse. Les vieux loups de mer, courbés sur la vase, n'en voulaient rien voir. La pa-lourde d'abord.

Florence Evin



PHILIP PLISSON

Le golfe a autant d'îles que de jours dans l'année. Une quinzaine sont habitées, propriétés d'amateurs de solitude ou réserve ornithologique. Au départ de Conleau, on longe Boedic et sa chapelle. Dans la brume, la pointe des Belluré, sur Arz (ci-dessus). Cinq minutes de traversée depuis Port-Blanc pour L'Île-aux-Moines à bord de la vedette, qui progresse en crabe dans les violents courants.



GILLES RIGOLIET

Carnet de route

● **Accès.** Les ports d'embarquement, situés à quelques kilomètres de Vannes, pour le golfe (10-15 minutes de traversée) varient d'une île à l'autre. Port-Blanc pour l'île aux Moines (chaque 30 minutes, 02-97-26-31-45), Conleau pour Arz (chaque heure en été, 02-97-66-92-06) et Larmor Baden pour Gavrinis (navettes quotidiennes à la belle saison avec visite du site, 55 F, 8,38 €; (Tel. : 02-97-57-15-27)). Sur les îles, on circule à pied ou à vélo (compter 70 F par jour de location).

● **Étapes.** Sur le port de l'île aux Moines, le San Francisco, 8 chambres confortables et bonne table (460-605 F, 70,12€-92,23€) la

chambre double, tél. : 02-97-26-31-52). L'Escale, 10 chambres face au débarcadère d'Arz, (Logis de France, 2 étoiles, 250-320 F (38,11€-48,78€) (la chambre double). Souvent complets. Reste la location. Sur l'île aux Moines, l'office du tourisme donne les disponibilités (02-97-26-32-45), et sur Arz la mairie transmet la liste des loueurs (02-97-44-31-14), dont Robert Tanguy, qui a aménagé des maisonnettes à-propos. (Tél. 02-97-44-33-84)

● **Tables.** Le Rigodo, à Arz (menu terroir à 98 F, 14,9€ et gastronomique à 150 F, 22,86€) : nappes amidonnées, dentelles, coquillages. Cuisine inventive, les produits de la mer se colorent d'épices. Le patron est un enfant du

pays. Les Embruns, à l'île aux Moines, fruits de mer dans un décor marin au milieu du bourg (menus à 95 et 125 F, 14,18€ et 19,05€).

● **Lectures.** Gavrinis, de Charles-Tanguy Le Roux (Editions Jean-Paul Gisserot). *La Préhistoire de Bretagne et d'Armorique*, de Jean-Laurent Monnier (Universels Gisserot). *L'île d'Arz : en Arh, l'une des perles de notre mor-bihan*, de Frédéric le Tallec (se trouve sur place). *Séné d'hier et d'aujourd'hui*, de Camille Rollando (mairie de Séné). *Bretagne*, Jean-Pierre Le Dantec (Points Planète-Seuil). *Bretagne*, Guide Bleu, Hachette. *Les îles en France et Morbihan* : Guides Gallimard. *Les poètes de Bretagne* (ed. Le cherche midi)

LA MEILLEURE FAÇON D'AFFRONTER L'HEURE DE POINTE EN AFRIQUE.

Partout dans le monde, en louant votre voiture chez Europcar, vous bénéficiez de services performants et adaptés à tous vos besoins. Pour profiter des tarifs les plus avantageux, contactez votre agence de voyages ou appelez le N° Indigo 0 803 352 352

Europcar

VOUS LOUEZ PLUS QU'UNE VOITURE.

Week-end James Joyce à Dublin

En jargon joycien, la commémoration de la journée délirante du 16 juin 1904 porte le nom de Bloomsday. D'après le nom du héros d'*Ulysse*, le roman jubilatoire de James Joyce. Une sacrée journée, pour tout dire - celle de Léopold Bloom, qui se déroule en 858 pages dans la version de « La Pléiade », et celle de ses dévots qui la commémorent chaque année. Pour être dans le ton, il convient de revêtir ses plus beaux atours - certains mettent des habits d'époque, ce qui ne manque pas d'allure.

On se rendra, pour commencer, à la tour Joyce, à Sandycove, dans la banlieue de Dublin. C'est là que s'ouvre magistralement le roman. Puis, après s'être régalé de rognons frits chez Fitzgerald's (11, Sandycove Road), on se promènera sur la plage, un *boater* - chapeau de paille - sur la tête. Ensuite, on reviendra en ville par le DART (Dublin Area Rapid Train), qui longe la mer, s'arrêtant au quartier résidentiel de Sandymount. Après une bonne marche sur la plage, on éprouvera le besoin d'aller prendre un café et un petit pain tout collant, avec des cerises confites, chez Bewleys (Westmoreland Street), d'écouter des extraits d'*Ulysse* lus par des sosies de James Augustine, ou de Mr. Bloom, ou de Molly Bloom.

On se dirigera ensuite vers Davy Byrnes (Duke Street), décrété « *moral pub* » par Joyce lui-même, où l'on commandera des sandwiches au gorgonzola arrosés de bourgogne. Plus tard, on fera un tour au Harrison's Restaurant pour un consommé à la tête de veau et des feuilletés à la confiture. Puis on ira acheter le savon au citron de Léopold Bloom à la pharmacie Sweeneys. On considérera comme un devoir de se rendre au cimetière de Glasnevin en souvenir de l'enterrement de Paddy Dignam. La cérémonie commémorative, avec corbillard tiré par des chevaux et lamentations funéraires, est prévue pour le samedi 12 juin. Elle partira du James Joyce Centre à 14 h 30. Après les obsèques, tour du cimetière et visite au Gravediggers' Pub (traduction littérale : le pub des creuseurs de tombes).

Pour entretenir la ferveur joycienne, une troupe d'acteurs, la Balloonatics Theatre Company, donnera de représentations sur les lieux où ils se situent dans le roman et fera des lectures publiques au coin des rues, dans les pubs et les hôtels. Haut lieu de mémoire, enfin, le James Joyce Centre (35, North Great George's Street) où des conférences et des manifestations auront lieu toute la semaine. La journée du 16 juin y commence traditionnellement, à 8 heures, par le Guinness Bloomsday Breakfast, avec lecture d'extraits d'*Ulysse* par des poètes, des académiciens et des acteurs. L'après-midi, causerie de Ken Monaghan, neveu de Joyce et directeur du Centre, puis promenade au nord du centre-ville, encore imprégné par la présence du jeune homme. Le 14 juin à 11 heures, Ken Monaghan commentera la visite en bus des maisons et autres lieux fréquentés par l'écrivain, y compris la tour Joyce, à Sandycove, avec pique-nique, détente et représentations impromptues à Sandymount Strand (réservations auprès du James Joyce Centre). Si l'on veut suivre Joyce et ses héros pas à pas, on consultera *The Ulysses Guide*, de Robert Nicholson (Mandarin Paperback). Si l'on s'intéresse à l'homme qui a fait l'écrivain, on lira le sec et passionnant *James Joyce's Dublin Houses*, de Vivien Igoe (Wolfhound Press), qui colle aux pas de James, notamment au gré des dix-sept déménagements où la déchéance du père entraîna sa famille en vingt-deux ans.

de notre envoyée spéciale Danielle Tramard

★ Renseignements sur les vols, l'hébergement et le programme de la journée auprès de l'Office national du tourisme irlandais (33, rue de Miromesnil, 75008 Paris, tél. : 01-53-43-12-12), à Dublin, auprès du James Joyce Centre (tél. : 353-1-8788-547).

KUONI

PRIX GARANTIS

CUBA
Départ 27 juin 99
Circuit 9 jours
en pension complète
5 990 F*

THAÏLANDE
Départ 17 juin 99
Circuit en P.C. et 1/2 pension à Pattaya - 17 jours
7 890 F*

CANADA
Départ 18 juin 99
Circuit 11 jours
en pension complète
8 990 F*

À ce prix là, Kuoni vous en donne plus.

01 43 27 01 20 / 01 43 37 85 90
36 15 KUONI (2,23 F/m n) et agences de voyages

CULTURE

LE MONDE / JEUDI 3 JUIN 1999

CINÉMA *Pecker*, le nouveau film de l'Américain John Waters, présente un photographe amateur de Baltimore, amateur de sujets qu'on qualifie généralement « de mauvais

goût ». ● DEPUIS TRENTE ANS, à travers ses films, ses livres ou ses photographies, John Waters (né en 1945) a cultivé le vulgaire, l'atroce, l'ignoble, se permettant toutes les surenchères.

Cependant, son dernier film apparaît comme le chant du cygne d'un artiste fatigué de devoir toujours coller à son image. D'autant qu'en même temps qu'il s'institutionnalisait, les

Etats-Unis se sont mis à ressembler à un de ses films. ● L'ESTHÉTIQUE à laquelle s'en prend John Waters, née dans les années 80, est celle d'une photographie autobiographique, ins-

tinctive, dans laquelle les personnes montrées sont peu à leur avantage. Le passage au musée et à l'espace marchand de telles photos pose bien sûr de nombreuses questions.

John Waters enterre sans fleurs ni couronnes la sous-culture américaine

Pecker. Le maître du vulgaire et de l'ignoble, alors qu'il était adopté par Hollywood, s'est vu dépassé par de nombreux événements survenus dans son pays. Son cinéma s'en ressent, plus sage et désormais plus sombre

Film américain de John Waters. Avec Edward Furlong, Christina Ricci, Martha Plimpton, Brendan Sexton III, Lili Taylor (1 h 28.)

En trente ans, que ce soit à travers ses films, ses livres, ou ses photographies, John Waters aura poussé à l'extrême la critique de l'esprit *trash* et de la culture *tabloïd* qui a dominé l'Amérique durant cette période. John Waters était un grand admirateur des procès médiatisés avant que la télévision américaine ne les retransmette quotidiennement ; il était obsédé par les tueurs en série lorsque ceux-ci n'intéressaient pas encore le grand public ; il était déjà l'apôtre du mauvais goût quand les frères Farrelly, réalisateurs de *Mary à tout prix*, jouaient encore dans la cour de leur école...

Le jeune John Waters fut attiré très tôt par le vulgaire, l'atroce, et l'ignoble, prédilections qui lui ont permis toutes les surenchères : dans *Pink Flamingos*, il est allé jusqu'à organiser un concours visant à désigner « la personne la plus dégueulasse de la terre entière ». Le John Waters d'aujourd'hui semble gagné par un tour plus mélancolique. L'âge aidant, *Pecker*, son nouveau film, est le chant du cygne d'un artiste fatigué de devoir toujours coller à son image.

Les sujets choisis par le jeune Pecker, photographe amateur (Edward Furlong, qui semble n'avoir toujours pas accompli sa mue depuis *Terminator 2* et *Little Odessa*), restent éminemment « water-siens » : une prostituée en train de se raser les jambes ; un cafard rampant entre les frites grassieuses d'un fast food ; un couple de rats qui copulent dans une poubelle ; les



Edward Furlong, interprète de « Pecker » : « Tout est super dans le viseur. »

strip-teasers d'une boîte gay qui dansent sur un comptoir – soit un condensé de tout ce que Baltimore, ville natale du réalisateur, compte de marginaux.

« Tu es fou, tu vois de l'art alors qu'il n'y a rien », dit à Pecker son meilleur ami, un kleptomane qui exprime avec naïveté, et justement, un des effets pervers de la photographie : la possibilité offerte au premier venu de fixer une image qui pourra être qualifiée d'œuvre d'art. « Tout est super dans le viseur », rétorque Pecker. Grâce à la caméra, avait dit Andy Warhol, tout a l'air joli. *Pecker* ressemble à une blague warholienne, une critique du regard « innocent » de la caméra et du pouvoir qui lui est contingent, cette capacité de transformer, même au travers de l'objectif du plus grand des naïfs, le plomb en or.

Les films de John Waters opposent toujours deux clans, celui des « innocents » à celui des « nantis », davantage préoccupé par son statut, son pouvoir et ses richesses. Comme tous les groupes auquel s'identifie si fortement Waters, Pec-

ker est entouré de primitifs : son père est un commerçant sur le déclin ; sa mère tient un magasin rempli d'habits refusés par l'Armée du salut ; sa grand-mère partage son temps avec une statue de la Vierge Marie qu'elle actionne comme un ventrilogue ; sa sœur anime les soirées d'un bar de « gogo boys » ; sa petite sœur se goinfre de sucreries et semble souffrir d'un trouble de l'élocution.

Sûr de son talent, Pecker est découvert par une galeriste new-yorkaise qui va en faire un artiste à

sensation. Ses clichés s'attachent à prix d'or et l'un d'entre eux est publié en couverture d'*Artforum* ; un critique le qualifie de « Diane Arbus à visage humain » et le Whitney Museum veut lui consacrer une exposition.

AVEU DE FAIBLESSE

New York est bien sûr la version moderne de l'enfer selon Waters, corrompu, suffisant, et superficiel, à l'opposé du petit village joyeux et candide que serait Baltimore. L'ascension de Pecker tourne donc au

cauchemar : la maison de ses parents est cambriolée ; les inconnus qui acceptaient gaiement de lui servir de modèles réclament désormais leur part des bénéfices ; sa petite amie (la pulpeuse Christina Ricci, dont le visage de Betty Boop semble avoir été spécialement conçu pour figurer dans un film de John Waters) se détache de lui... Même la statue de la Vierge semble atteinte de mutisme. A la différence de celles de Warhol, les créatures de John Waters ne supportent pas leur devenir en œuvre d'art. La mi-

nute de célébrité de Pecker tourne au drame.

Légitime chez d'autres cinéastes, la critique par John Waters de notre société médiatique a de quoi surprendre. Le réalisateur américain se méfie aujourd'hui des pièges du show-business. Derrière le photographe Pecker, il faut voir le photographe John Waters dont le travail, qu'il qualifie de « *re-directing jobs* », se compose essentiellement d'images empruntées à des films, les siens comme ceux des autres. Il ne semble que très moyennement enthousiasmé par la politique des galeries new-yorkaises. Avec *Pecker*, John Waters veut nous convaincre que nous sommes allés trop loin. Mais la pertinence de ses remarques n'efface pas le côté trop sage de son film. Il faut le prendre comme un aveu de faiblesse, plutôt émouvant, d'un réalisateur qui se sait désormais débordé de tous les côtés. Rien dans *Pecker* n'approche le mauvais goût de la scène du sperme reconverti en gel capillaire dans *Mary à tout prix*... Et la famille de Pecker apparaît comme un modèle d'équilibre comparé à la communauté incestueuse et névrotique décrite par Todd Solondz dans *Happiness*.

Les années 90 ont marqué pour John Waters son entrée dans le giron hollywoodien avec *Serial Mom*, son film précédent, et donc son institutionnalisation. Dans le même temps, à travers les figures grotesques des frères Menendez, de Tonya Harding, de John Wayne Bobbit et de Monica Lewinski, les Etats-Unis se sont mis à ressembler à un film de John Waters, dans des proportions que le réalisateur américain n'avait pu imaginer. A travers sa description caustique des milieux artistiques new-yorkais, il vise sûrement les manipulations des médias américains qui en ont fait, brutalement, ce qu'il n'avait jamais prévu de devenir : un réalisateur comme les autres.

Samuel Blumenfeld

Filmographie

- John Waters a tourné à dix-huit ans *Hack in a Black Leather*, son premier long-métrage. Dès 1968, il tourne avec le travesti Divine qui sera son comédien fétiche et mourra en 1988, peu après avoir tourné *Hairspray*.
- *Roman Candles* (1966).
- *Eat Your Make-Up* (1968).
- *Mondo Trasho* (1969).
- *Multiple Maniacs ; The Diane Linkletter Story* (1970).
- *Pink Flamingos* (1972).
- *Female Trouble* (1973).
- *Desperate Living* (1977).
- *Polyester* (1981).
- *Hairspray* (1987).
- *Cry Baby* (1990).
- *Serial Mother* (1994).

Le passage problématique de la photo au musée et à l'espace marchand

JAMAIS dans un film un photographe n'avait pris autant de clichés à la minute. Une fois de plus, se dit-on à la vue du générique de *Pecker*, le cinéma va recycler l'image attractive du reporter-mitrailleur qui capture la vie. Fausse piste. John Waters s'en prend à une esthétique née dans les années 80, qui a fait fureur au début des années 90 et dont on sent encore les effets.

Quelle esthétique ? Une photographie autobiographique, instinctive, réaliste, aux couleurs glauques, dans laquelle les personnes montrées, souvent piochées dans l'entourage de l'auteur, sont peu à leur avantage et semblent brûler la vie. Une photographie du banal et du quotidien, proche du journal intime, hantée par la violence des sentiments, la douleur, le sexe, la drogue, la maladie. L'amour aussi.

L'Américaine Nan Goldin, ancienne barmaid, est la pionnière d'un style. Mais alors que l'imagerie qui vise à montrer une époque restait jusqu'à elle cantonnée au reportage pour la presse, les photos de Nan Goldin, qui a d'abord montré ses documents sous forme de diaporamas dans des lieux alternatifs, ont envahi les galeries, festivals, centres d'art, ont donné lieu à de nombreux livres, avant d'être illico récupérées par le marché de l'art. Avec des images qui ont grossi en format et en prix.

LES SOMMETS DU « TRASH »

Le mouvement fut spectaculaire et a fait de nombreux petits dans le monde. Au point de contaminer la photo de mode (David Sims, Corinne Day, Juergen Teller, Wolfgang Tillmans, Terry Richardson, Mario Sorrenti) et ce qu'on appelle les journaux de tendance, pris dans la vogue post-punk et grunge. Tous ont cassé l'image glamour du man-

nequin-poupée Barbie et offert des sommets de l'image *trash* (poubelle), avec mannequins amaigris, cheveux gras, ongles sales et poils pubiens dans le cadre – la vision de poils pubiens en gros plan dans *Pecker* provoque une hystérie collective.

L'aboutissement de ce mouvement fut la rétrospective Nan Goldin au Whitney Museum de New York, en 1996. Or, c'est bien le passage délicat et problématique de la vie quotidienne à l'espace sacralisé du musée – et dans l'espace marchand – qu'égratigne quelque peu John Waters. En l'occurrence, le changement de statut des images de héros-photographe, anodines quand elles sont accrochées dans un bar minable de Baltimore, provoquant un terrible chambardement quand elles sont récupérées par les cercles artistiques new-yorkais, notamment les animateurs du Whytney.

Dans l'opération, Pecker perd sa candeur, sa fraîcheur, son authenticité. Comme s'il n'était plus à sa place, et ses photos avec. Autrement dit, ces images fragiles du quotidien sont-elles faites pour le musée ? Le spectateur transformé en voyeur ne risque-t-il pas, comme dans *Pecker*, de lire ces images de « marginaux » comme s'il se rendait au zoo ? Nous avons avec *Pecker* un bel exemple du problème très actuel du droit à l'image : une personne photographiée n'est pas toujours ravie de voir son visage et son corps livrés en pâture dans la presse ou au musée.

On peut citer l'exemple bien réel de Richard Billingham. Ce Britannique, inconnu il y a peu, a photographié son papa et sa maman dans leur décor sordide, les corps meurtris par la pauvreté et l'alcool. Le succès fut foudroyant : un livre aux éditions Scalo, des expositions à

tire-larigot et la consécration avec des images accrochées à la très respectable Royal Academy of Arts de Londres dans le cadre de la très clinquante collection Saatchi. On peut imaginer que la réaction des parents Billingham ne soit pas très éloignée de celle – sévère – de la famille Pecker.

LEUR PROPRE RÔLE

Deux photographes célèbres, qui jouent leur propre rôle dans *Pecker*, renforcent la démonstration. Greg Gorman, photographe glamour des stars, se moque gentiment, dans une scène loufoque, des photographes qui traquent les gens dans leur moments de désespoir pour s'offrir des images cruelles. La seconde est Cin-

dy Sherman, qui apparaît au vernissage de l'exposition de Pecker au Whitney. Cette artiste est la star mondiale de la photographie contemporaine dont une rétrospective a été présentée en février au CapMusée de Bordeaux (*Le Monde* du 7-8 février). Or Sherman, tout en interrogeant notre environnement visuel, parfois avec outrance, incarne l'anti-Nan Goldin : elle opte pour la mise en scène et non l'enregistrement du quotidien, pratique l'autoportrait ou utilise des mannequins en plastique, plutôt que des gens en chair et en os. Sa présence dans *Pecker* est bien une pique envers sa consœur...

Michel Guerrin

Vous avez soutenu votre thèse entre le 30 septembre 1998 et le 30 septembre 1999

Participez au

Prix

Le Monde

de la

recherche universitaire

Troisième édition

En décembre 1999, un jury coprésidé par Edgar Morin et Jean-Marie Colombani sélectionnera 5 thèses qui seront publiées aux Editions Grasset

Renseignements : 01-42-17-29-58.

Date limite d'envoi des dossiers : le 5 octobre prochain

Le Monde

L'ÉDUCATION

DE LA CLAUDE-REBOUSSEMENT

fpn

Banques CIC pour le livre

Fondation d'entreprise

Le Monde de la

MUSIQUE

Ce mois-ci

Le guide des festivals de l'été 99

100 pages pour préparer vos vacances musicales

●

Don Juan

Un mythe qui a la vie dure

●

Bryn Terfel

Don Giovanni, c'est lui

avec le Programme de Radio Classique

Jean-Claude Guiguet, réalisateur

« Avant de tourner mes plans, je les rêve »

« Comment est venue l'idée de votre nouveau film, *Les Passagers*, qui sort cette semaine ?

- Tout simplement au cours d'un voyage en tramway. J'allais rendre visite à une amie qui vivait ses derniers jours. Pour me rendre à l'hôpital, il me fallait prendre cette ligne de tram qui va de Bobigny à Saint-Denis. Troublé par la visite que je venais de faire, sensible à cette présence, durant le trajet, de la vie et de la mort, j'ai imaginé, en rentrant chez moi, qu'un tramway pouvait être à l'origine d'un film. C'était une façon de dessiner la carte de l'existence. J'y ai vu très vite le champ de multiples expériences humaines et une ligne directrice qui me permettait de construire l'histoire. J'avais aussi envie de casser la narration classique à laquelle je m'étais tenu jusqu'à présent : continuer dans cette voie menait à l'académisme. Le désir d'aller vers une terre inconnue m'a guidé. Le scénario des *Passagers* est celui que j'ai écrit le plus vite. Ensuite a commencé un lent travail de macération.

- Que vous a apporté la forme écartelée du récit ?

- Un cadre. Le fragment permet d'explorer des petits événements, des éclats. Il y a des moments coupants, durs, et d'autres qui sont

des plages de velours, très doux. J'avais envie de jouer sur ces registres différents, faire un film à la fois d'une très grande violence et d'une très grande douceur, âpre et serein. J'essaie d'aller au-delà de ce qui est visible. Je n'ai pas de programme, mais je sais que je dois aller dans une direction, peut-être celle d'un fragment de vérité. Je m'en approche à tâtons. Je travaille à l'instinct : sans ausculter à tout moment mon inconscient, je m'en remets souvent à lui et il arrive qu'il trouve des solutions qui me surprennent après coup. Ce film m'a beaucoup surpris. On croit filmer ceci ou cela, et puis quelque chose arrive que l'on avait pas prévu. Le cinéma est plus intelligent que nous.

- Vous filmez une réalité proche, banale à première vue, les gens que l'on côtoie dans les transports en commun, mais en refusant le naturalisme.

- J'ai toujours été irrité par le naturalisme. Tous mes films luttent contre cette mode, dominante depuis vingt-cinq ans. Les gens veulent se reconnaître, ce n'est pas ce que je cherche. Pour éviter la photocopie de la réalité, je mélange les genres. Le film est donc à la fois une réflexion philosophique, un tissu romanesque et un rêve. Avant de tourner mes

plans, je les rêve. La réalité photographiée n'a pas d'intérêt au cinéma. J'essaie de travailler le langage, les cadres, la lumière, les sons, pour atteindre une réalité plus large. Une action doit ouvrir sur une existence différente. Une vérité du monde, plus dense, plus profonde, plus énigmatique apparaît alors. La poésie est pour moi la réalité du monde passée à travers une réflexion et une émotion. La poésie, c'est de la pensée et de l'émotion qui s'incarnent ensemble.

- Ce décalage vis-à-vis du réel se traduit aussi dans les dialogues.

- Ils ne reproduiront jamais les paroles qu'on peut entendre tous les jours. Plus le film progresse et plus il se détache des contingences matérielles ou sociales. A la fin, le temps individuel est abandonné au profit d'un temps collectif, beaucoup plus énigmatique. Les plans quittent la réalité tangible du monde pour essayer d'en atteindre une autre, figurée par ces images de désolation et de ruines. Le plan final doit donner envie de revoir tout le film.

- Le film est donc ouvert à l'incontrôlable, au surgissement d'un événement.

- C'est le miracle du cinéma. Lorsque tout est mis en place, on



Jean-Claude Guiguet : « Le cinéma est plus intelligent que nous ».

espère encore que quelque chose d'imprévisible va arriver. Tous mes plans sont construits pour que quelque chose traverse le champ. Quelquefois ça marche. La scène de la récitation avec le chien a été un moment magique. Le chien semble avoir tout compris de la situation et se met à lécher le visage de son maître sans qu'on l'ait dressé pour cela. J'ai pris une seule prise. C'est le miracle qui a tellement plu à Renoir et à Rossellini. On ne peut l'obtenir que par un travail immense.

- Votre vision du monde contemporain apparaît plutôt pessimiste.

- Il y a aujourd'hui une soumission de l'homme à l'ordre établi, à la fabrication de besoins inutiles et factices. On a aboli l'esclavage mais on en a trouvé un autre plus pernicieux qui aboutit à la perte de la vitalité humaine. Ce film est aussi un signal d'alerte. Le fait d'être menacé implique que le désir doit rester vivant, c'est pourquoi le récit aborde toutes les formes de la sexualité. Le film entretient un monde mais il voudrait en voir naître un autre. L'allégresse l'emporte.

Propos recueillis par Jean-François Rauger

Un petit conte politique et tragique

Les Héritiers. Ce premier long métrage révèle un auteur et un cinéaste

Film autrichien de Stefan Ruzowitzky. Avec Sophie Rois, Simon Schwartz, Lars Rudolph, Julia Gschnitzer, Ulrich Wildgruber (1 h 35).

En ce temps-là, dans ce village-là, les pauvres étaient pauvres et soumis, les riches, riches et arrogants, le monde tournait rond et les récoltes étaient bien rentrées, les filles bien troussées, les enfants bien talochés, les bêtes bien gardées. Le gendarme et le prêtre tenaient leur rôle dans une pièce jouée en continu, à la satisfaction de tous, surtout des gros fermiers. Mais même les gros fermiers, un jour ou l'autre, mouraient.

Or il advint que l'un d'eux trépassa en d'étranges circonstances - proprement égorgé par une vieille mutique. Il laissait en encore plus étrange testament, insultant du fond de sa tombe les puissants et les autorités, et léguant sa belle et grande ferme et tout ce qu'elle contenait à ses ouvriers. Les autres propriétaires en conçurent une grande fureur, les esprits rassés qui savent que chacun doit demeurer à sa place en eurent grande inquiétude, le gen-

darme chercha et donc trouva matière à enquêter, le prêtre condamna en chair ce blasphème contre Dieu et l'ordre.

C'est un conte. Il se passe en Autriche au début du siècle. C'est un film aussi, qui s'est fixé pour seule tâche de raconter ce conte. Il le fait si simplement, si justement, avec une telle candeur dans la narration, une telle émotion dans la réalisation, une telle justesse dans l'interprétation que cette mise en scène au minimalisme assumé réussit un petit miracle. La très simple et éternelle parabole devient une fable forte, parfois joyeuse et parfois furieuse. Le petit théâtre de l'agit-prop trouve une vigueur nouvelle grâce à la confiance du réalisateur, Stefan Ruzowitzky, dans ses personnages, et la gravité de ce qu'il raconte sans manière.

Premier long métrage d'un metteur en scène de trente-huit ans qui a beaucoup travaillé pour le théâtre, *Les Héritiers* est un « petit film ». Mais son absence de prétention, son sens de l'essentiel et de l'humain le livre au grand souffle de la tragédie.

J.-M. F.

Animation de prestige

Le Château des singes. Cette coproduction européenne échoue à faire front à la suprématie de Disney

Film d'animation français de Jean-François Laguionie. (1 h 20.)

Hormis de prestigieux souvenirs (*Le Roi et l'Oiseau*, de Paul Grimault) ou une récente et encourageante surprise (*Kirikou et la Sorcière*, de Michel Ocelot), on ne peut pas dire que le long métrage d'animation français fasse florès. On n'en attendait qu'avec plus d'espoir, après *Gwen* et *le livre de sable* (1984), le deuxième long format de Jean-François Laguionie, issu, après quatre années de travail, d'une coproduction européenne d'envergure (pour un budget global de 40 millions de francs) avec l'ambition de faire front à l'écrasante suprématie des héritiers de Mickey.

L'histoire est celle d'un jeune singe insolent, Kom, qui faute d'écouter les conseils d'un vieux sage se précipite dans le monde « d'en-bas », réputé infernal. Recueilli par le roi des Laankos, autre peuple de singes, infiniment plus civilisé, dont la cour n'en est pas moins en butte aux menées sournoises du grand chambellan Seri-

gnole, Kom va finir par en déjouer les méfaits avant de rejoindre les siens. Le sentiment mitigé qu'on éprouve tient à l'impression de constant tiraillement qui en émane et du calcul dont elle semble résulter.

Le film mise en effet sur un scénario et un graphisme qui, dans leurs grandes lignes, démarquent les normes américaines, sans consentir à les épouser tout à fait. D'où la prédominance de la parole (servie par des voix du répertoire : Michael Lonsdale, Jean Piat, Pierre Arditi...) sur le mouvement, et le pessimisme d'une parabole qui fait descendre l'homme du singe pour mieux l'inciter, semble-t-il, à y remonter. Aurait-on voulu perdre sur les deux tableaux qu'on ne s'y serait pas pris autrement. Le succès international d'une animation aussi insolemment british que *Wallace et Gromit* aurait pourtant pu faire réfléchir les concepteurs de ce dessin animé paneuropéen, qui semble jouer la carte du prestige plutôt que celle de l'originalité.

J. M.

LE 11 JUIN, 1ÈRE NUIT ITINERIS DU CINÉMA

AU GRAND REX, PARIS.

LE TEMPS D'UNE NUIT, PASSEZ DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA CAMÉRA.

MAKING-OF* : LES NUITS ITINERIS DU CINÉMA.

PAR PASSION POUR LE CINÉMA, ITINERIS CRÉE L'ÉVÉNEMENT EN VOUS FAISANT DÉCOUVRIR LES COULISSES DES TOURNAGES DE CINÉMA. RENDEZ-VOUS LE 11 JUIN AU GRAND REX, À PARTIR DE 22H30, 1 BD POISSONNIÈRE, 75002 PARIS. TÉLÉPHONEZ AU 08 36 68 99 80 (2,23 F/MN) OU CONNECTEZ-VOUS SUR LE WWW.ITINERIS.TM.FR

France Telecom

HIT MUSIC only!

FIGAROSCOPE

Philippe Manoury, directeur artistique de l'académie

« Faire en sorte que le milieu de l'art lyrique s'intéresse un peu à son siècle »

« Quelle idée sous-tend l'Académie du Festival d'Aix-en-Provence ?

– Dans de nombreux festivals, l'académie consiste en une série de cours à l'issue desquels les étudiants donnent des concerts, quel que soit leur niveau. A Aix-en-Provence, l'idée est de mettre des étudiants de haut niveau, sélectionnés selon des critères stricts, en relation avec de grands professionnels. Puis de les plonger dans une situation où ils sont vraiment embarqués dans une production. L'académie nourrit donc le festival : certains des concerts préparés en juin seront intégrés au festival proprement dit en juillet. L'académie doit être une fenêtre ouverte sur le XX^e siècle.

» J'ai sélectionné des œuvres contemporaines qui mêlent voix et percussion, puisque l'on est finalement dans une perspective de travail qui associe ces deux matériaux. Il n'y aura pas d'opéra contemporain cette fois-ci, comme lors de l'édition 1998, car nous n'avons pas organisé d'ateliers de composition. Le choix de la percussion est donc un peu là pour forcer le regard contemporain des mélomanes dans une programmation qui est plutôt d'essence classique. Et s'il est vrai qu'il n'y a pas de lien direct

avec la production d'opéra, nous nous préparons néanmoins sur ce qui va se passer en 2000, qui s'appellera « les musiques du millénaire ». Différents styles de musique se mêleront, de la musique ancienne jusqu'à la création contemporaine, avec des musiques d'autres civilisations, un peu à l'image de ce qui va se faire prochainement dans l'académie de percussion. C'est très enrichissant pour la vision que les gens peuvent avoir de la musique. Parler de la percussion sans parler du jazz ou des percussions africaines serait ridicule. On ne peut les passer sous silence.

Chercheur, enseignant et compositeur

Né en 1952, Philippe Manoury se fait connaître en 1974, avec la création de *Cryptophonos*. Dès 1981, il est invité à l'Ircam en qualité de chercheur dans le domaine de l'interaction en temps réel entre les instruments acoustiques et les nouvelles technologies liées à l'informatique musicale. De ces travaux naîtra *Sonus ex machina*, comprenant *Jupiter*, *Pluton*, *La Partition du Ciel* et de *l'Enfer* et *Neptune*.

Manoury a enseigné la composition au CNSM de Lyon de 1987 à 1998. Il est actuellement compositeur en résidence à l'Orchestre de Paris. Son opéra, *60° parallèle*, a été créé, au Châtelet, en 1996. Il vient d'achever une pièce d'orchestre commandée par le Chicago Symphony Orchestra. Elle sera créée en novembre. Manoury compose actuellement un opéra, d'après *Le Procès* de Kafka. Création, à l'Opéra Bastille, en 2001.

– Qu'attendez-vous d'une telle démarche assez différente de ce que l'on observe habituellement ?

– Si je peux faire en sorte que ce milieu de l'art lyrique s'intéresse un peu au siècle dans lequel il vit, tant mieux ! Il n'est plus concevable qu'il y ait des cases spécialisées pour chaque musique. L'académie telle que moi je la dirige vise à la création. Un des points forts de cette académie, c'est la création de l'œuvre commandée à Yan Maresz – une pièce pour orchestre de percussions –, et celle de la création de

cet ensemble. C'est un concept nouveau, une idée de Michel Cerutti, d'avoir un orchestre avec différentes familles de percussions, groupées selon qu'elles sont résonnantes, harmoniques, inharmoniques, avec des hauteurs, sans hauteur, aigu, grave, sec...

– Quel est l'avenir de l'académie ?

– A partir de 2000, il y aura deux œuvres données en création programmées chaque année. L'idée est que le festival intègre la création d'opéra contemporain. Par exemple, en 1998, Koskinen a travaillé à un opéra tiré de *Madame de Sade* de Mishima. Il en a monté une scène. Ce qui m'intéresse c'est que l'académie de composition soit une vitrine d'avant-garde qui exposerait l'état de la création contemporaine. Des directeurs de théâtre, des directeurs d'opéra, peut-être des directeurs d'autres festivals, pourraient venir voir et assister à la présentation publique de ces projets. L'académie de composition propose tout ce qui ne s'apprend pas dans les conservatoires, où l'on n'apprend à écrire ni pour le théâtre, ni pour la voix. »

Propos recueillis par Pierre Rubenach



PHILIPPE GONTIER

Le compositeur Philippe Manoury a choisi la percussion et les relations qu'elle entretient avec la voix pour thème de l'Académie européenne de musique dont il assure la direction artistique : « Ce qui m'intéresse, c'est que l'académie de composition soit une vitrine d'avant-garde qui exposerait l'état de la création contemporaine. (...) L'académie de composition propose tout ce qui ne s'apprend pas dans les conservatoires, où l'on n'apprend à écrire ni pour le théâtre, ni pour la voix. »

Percussions, le spectacle du son

LE FESTIVAL d'Aix-en-Provence a fêté, en juin et juillet 1998, son cinquantième anniversaire dans un esprit de rénovation et d'innovation : nomination de Stéphane Lissner à la direction, subventions en augmentation, construction d'une nouvelle salle, d'une nouvelle scène et d'une nouvelle machinerie dans la cour de l'Archevêché, création d'ateliers de décors et de costumes à Venelles, installation de gradins dans l'espace intime de la cour de l'hôtel Maynier d'Oppède, cours d'interprétation, débats publics et surtout constitution d'une Académie ouverte à des jeunes professionnels.

Recrutés à un niveau international, jeunes compositeurs, chanteurs et instrumentistes ont ainsi travaillé en étroite collaboration avec des professionnels en vue d'une production lyrique. L'Académie de composition, sous la direction de Philippe Manoury et de Marc-André Dalbavie, a permis à cinq jeunes compositeurs d'élaborer et de faire représenter un moment de leur projet lyrique ou chorégraphique confié à des artistes émérites. Deux productions furent montées dans le cadre de l'Académie européenne de musique, *Curlew River*, de Benjamin

Britten, et *Didon et Enée*, de Henry Purcell – mises en scène par Yoshi Oida et Marcel Bozonnet, dirigées par David Stern, elles ont, depuis, été vues dans de nombreuses villes où ces spectacles ont tourné. Par ailleurs, *La Flûte enchantée* qui sera donnée en juillet est le résultat d'un travail entrepris en 1998 dans le cadre d'un atelier animé par la soprano Régine Crespin, le metteur en scène Stéphane Braunschweig et le chef d'orchestre David Stern.

Un coup de grosse caisse est aussi émouvant qu'un « Casta diva », il remue, il retourne, il bouleverse

L'édition 1999 du festival a choisi la percussion comme thème de son Académie. Autant le projet de la précédente était nettement orienté vers la production d'œuvres lyriques, autant le choix 1999 paraît déroutant de prime

abord. Tout semble opposer l'opéra à la percussion : genre phare du XIX^e siècle contre instrument-clé du XX^e siècle, mélodie contre rythme, Occident contre le reste du monde, idolâtrie de la diva contre anonymat du timbalier, raffinement belcantiste contre martèlement sauvage. Pourtant, qui a vu un « spectacle » de percussions sait à quel point il révèle le son dans sa théâtralité. Lors de l'exécution d'une œuvre faisant intervenir plusieurs instruments, c'est parfois à tout un étalage d'instruments que le percussionniste doit faire face. Il évolue alors dans une scénographie qu'il a pour tâche de faire sonner. Lieu d'expression du corps, la percussion est, paradoxalement, celui des instruments qui se rapprocherait le plus de la voix. Un coup de grosse caisse est aussi émouvant qu'un *Casta diva*, il remue, il retourne, il bouleverse, l'un comme l'autre frappent et résonnent en pleine poitrine. La percussion, choc primitif, et la voix, la voix de la mère, remontent aux sources du son, à nos origines.

La percussion est avant tout un geste. Il n'y a pas à proprement parler d'instruments de percussion, tout instrument pouvant être soumis au geste percussif, y compris les instruments qui ne s'y destinent pas : modes d'attaque des vents, du piano, pizzicatos des cordes, jusqu'au corps lui-même, susceptible de s'utiliser comme objet de percussion. Tout étant percussion, le nombre d'instruments est inépuisable. De fait, un percussionniste est quelqu'un qui maîtrise le geste moins qu'un instrument : il est amené à jouer tant du vibraphone que du gong ou des maracas. Des ensembles sont alors nés du besoin qu'avaient les compositeurs de disposer à la fois d'un vaste éventail de possibilités acoustiques et d'un savoir-faire adéquat. Les Percussions de Strasbourg, emblème du groupe de percussions, en sont l'illustration. La place que cet ensemble occupe dans la création contemporaine en fait un intervenant de choix dans l'Académie.

L'initiative de Michel Cerutti et Philippe Manoury sera de créer un orchestre de percussions, constitué des douzes instrumentistes de l'Académie et conçu sur le modèle de l'orchestre symphonique : les instruments y sont regroupés par famille. Cette standardisation instrumentale devrait permettre à des œuvres spécifiquement composées pour lui d'être aisément jouées par d'autres ensembles, le compositeur pouvant s'affranchir des contraintes de production. Cet « orchestre » jouera une œuvre de Yan Maresz, commande de l'Académie européenne de musique. Le festival a également fait appel au Trio le Cercle, dont l'approche à la fois plus chambriste et moins classique présente une alternative à ces ensembles.

La percussion est l'occasion pour l'Occident de se laisser péné-

trer par d'autres cultures musicales. La musique occidentale a repoussé à sa périphérie la percussion, comme on refoule un cri primal, tandis qu'elle est bien souvent l'âme d'autres civilisations. Ce siècle est celui de sa reconquête. L'Académie de percussion crociera donc les influences d'artistes issus d'autres cultures, comme Trilok Gurtu, joueur de tablas, Adama Dramé, *djembé-fofa*, David Friedman, musicien de jazz, et le Trio Chemirani, trio de zarb, percussion irakienne.

Le festival de l'été 2000 renouera avec l'Académie de composition : Ivan Fedele et Philippe Hurstel soutiendront deux jeunes compositeurs, Giovanni Verrando et Frédéric Verrières, dans leur projet lyrique, au sein d'un atelier animé par le metteur en scène Yoshi Oida. Les instrumentistes de l'Académie se consacreront, quant à eux, sous la direction de Pierre Boulez, à un ensemble d'œuvres de ce compositeur et du Britannique Harrison Birtwistle.

P. Ru.

“Depuis 10 ans, nous soutenons l'art vocal. Il y a tant de voix à vous faire entendre”



Musique sacrée, opéra, jazz vocal... Depuis 10 ans, notre fondation encourage la formation et les débuts de jeunes talents. Notre mécénat s'exprime aussi à travers le soutien d'ensembles vocaux, de productions lyriques, de saisons vocales et de festivals. Dans le cadre du Festival International d'art lyrique d'Aix-en-Provence, nous apportons ainsi notre concours à l'Académie Européenne de Musique qui accueille en résidence plus de 100 jeunes artistes qui vont pouvoir compléter et enrichir leur formation. Aux côtés de ceux qui font vivre l'art vocal, notre fondation s'engage. Pour que toujours plus de voix puissent partager leurs talents, leurs émotions.

France Telecom
Fondation
Fondation d'entreprise

http://www.francetelecom.fr

SAISON 1999 / 2000

QUELQU'UN VA VENIR
JON FOSSE / Claude Régy

LA CHOSE EFFROYABLE DANS L'OREILLE DE V
INGRID VON WANTOCH REKOWSKI

ROMÉO ET JULIETTE
WILLIAM SHAKESPEARE / Stuart Seide

HOMME POUR HOMME
BERTOLT BRECHT / Jean-Pierre Vincent

DES COUTEAUX DANS LES POULES
DAVID HARROWER / Claude Régy

CHAUX VIVE
CHAT BORGNE THÉÂTRE / Jean-Yves Ruf

FOREVER VALLEY
Opéra de chambre de GÉRARD PESSON et FRÉDÉRIC FISBACH

L'AFFAIRE DE LA RUE DE LOURCINE
EUGÈNE LABICHE / Jean-Baptiste Sastre

ABONNEZ-VOUS ! 01 46 14 70 00

NANTERRE
AMANDIERS

Scénographie d'un couronnement

Au moins dix belles productions de « L'Incoronazione di Poppea » traduisent les jeux de miroir entre l'homme profus du XVII^e siècle et l'homme confus de notre temps

PUISQUE « nos vies ont moins de sens que nos architectures » (Clarisse Nicoïdski), les personnages baroques ne sont pas animés par notre psychologie, mais par leur environnement et leurs fonctions. Avant d'apercevoir l'âme de la partition : les deux sources de l'opéra obligent les compositeurs à réinventer l'*Incoronazione* comme un jeu de construction dramaturgique. D'une production l'autre, on n'écoute jamais la même œuvre, selon le montage des scènes et l'orchestration. L'opéra-limite de Poppea illustre « l'œuvre-ouverte » prônée par l'esprit de variations de la modernité théâtrale. En refusant de publier ses trois versions de la partition, Nikolaus Harnoncourt manifeste que : « L'orchestration sert déjà à caractériser la situation, ce qui se répercute sur la mise en scène. Je ne pourrais pas utiliser la même instrumentation pour une mise en scène différente. » Cela explique l'harmonie entre l'habillage moderniste de la partition selon Philippe Boesmans et l'épure violente de la vision de Luc Bondy (Bruxelles, 1989) ; une telle mise en scène aurait juré avec un son néo-baroque.

Dans le prologue, quand on présente le dieu Amour en vol, suspendu à une corde, en référence aux machines de l'opéra baroque, on a beau jeu de scénographe la dispute de Virtù, Fortuna et Amore dans la disharmonie des sphères cosmiques. Luc Bondy (Bruxelles, 1989) et Peter Hall (Glyndebourne, 1984) situent le prologue dans le firmament. Chez Bondy, le sombre tableau final ramène la représentation à son atmosphère primitive ; de même, Peter Hall reproduit l'image du prologue dans l'ultime duo d'amour entre Néron et Poppée,

amants extasiés, perdus dans les étoiles... En revanche, Michael Hampe (Schwetzingen, 1993) supprime le prologue ; mais lui aussi fait reposer la scénographie sur une vision cosmogonique : le décor se résume à un vaste plateau convexe, gris métallisé, planète aplatie au pôle, planisphère grandiose et désert, foulé aux pieds par la Légion romaine. De l'allégorie métaphysique au symbole historique, la translation est claire ; mais il est dommage que le discours théâtral, pour s'imposer, supprime celui de la musique et du texte.

Les antiquaires et les designers disent parfois la même chose

« Sénèque, un curé ? », feint d'interroger Jean-Louis Martinoty (Tourcoing, 1982) en analysant le caractère convenu des conseils de sagesse du philosophe-courtesan. Et pourtant, selon les apôtres Ponnelle, Bondy et Graham Vick (Bologne, 1993), cet hypocrite meurt dans la blancheur rédemptrice d'une aveuglante clarté... Une rhétorique théâtrale opposée mène l'impératrice Octavie à sa mort. Une accablante noirceur la recouvre sur le chemin de l'exil. Déjà prompt à diviniser Sénèque, Michael Hampe transforme Octavie en Reine de la nuit.

La divinité, Poppée l'atteint païennement par le sexe et Octavie chrétiennement par le sacrifice. Le destin de l'impératrice attire l'attention sur la dimension religieuse pervertie du livret de Busenello : en 1642, Venise, république catholique en lutte contre

l'expansionnisme des Etats pontificaux. Jean-Pierre Ponnelle (Zurich, 1977) utilise ce trait de dramaturgie historique : sur le chemin de l'exil, Ottavia porte un lourd costume d'apparat, la tête surmontée d'une tiare pontificale. A la fin de son lamento, Ottavia jette la tiare à terre...

Avant cette lecture néo-baroque, la référence antique du livret était prise au pied de la lettre. Pendant qu'à Rome, Maciste et Hercule surmusclaient les peplums de Cincittà, la Scala de Milan n'était pas en reste avec la grandiose production de Margherita Wallmann, créée en 1953 et amplifiée en 1967. A l'Opéra de Paris en 1978, Günther Rennert nous montra un cryptoportique gigantesque – écho du début underground du *Satiricon* de Fellini ?

On préfère désormais mettre en perspective l'Antiquité à travers le regard esthétique et dramaturgique de la Renaissance, de l'âge baroque et du nôtre. Gilbert Deflo et William Orlandi (Montpellier, 1989) offrent une épure du style Renaissance. Ils n'utilisent qu'une toile peinte pour « faire historique » (en fait, par sa forme et sa dimension, elle tient du cyclorama moderne) ; une colonnade ferme l'horizon, surmontée d'un ciel étoilé en forme de demi-coupole où brillent des constellations.

« L'Incoronazione di Poppea est comme un trompe-l'œil qui change de perspective selon l'angle sous lequel on le regarde », affirme Jean-Louis Martinoty et Daniel Ogier (Tourcoing, 1982) en convoquant Véronèse, Palladio, Vélasquez et le Tintoret sur le plateau. En exhibant le collage des styles dans un espace abstrait, Louis Erlo, Yannis Kokkos et Christine Marest (Lyon, 1977), avant Luc Bondy et Erich Wonder (Bruxelles, 1989), ne cherchaient pas à montrer autre chose. Les antiquaires et les



YANNICK COUPANNIC

designers disent parfois la même chose.

En cela, la grande machine à théâtraliser construite par Paul Brown pour Graham Vick (Bologne, 1993) est une réussite. En ouvrant et en refermant un énorme cylindre sur les personnages, le scénographe nous entraîne dans les plis et circonvolutions de l'utopie biblique chère à l'esprit baroque : la tour de Babel.

De cent façons, la mise en scène moderne explore un lieu lyrique originel, sans barrières

Un large escalier relie la scène à la fosse d'orchestre, dans laquelle les protagonistes apparaissent et se retirent. Un autre escalier le prolonge au creux du haut cylindre pivotant, tour-bibliothèque

qui mène à la chambre à coucher de Poppée comme au cabinet d'étude de Sénèque, selon la magie de ses rotations. Escalier doublé par un troisième, en face : des marches fantômes se débent sous les pas de Sénèque et d'Octavie, les deux victimes du sacrifice dyonisiaque qu'exige l'ivresse de Néron. Marche sur le vide, ascension dans la lumière...

Spirale gigantesque dessinée par un architecte baroque friand de mises en abyme et d'escaliers secrets : les deux parois cylindriques, en miroir l'une de l'autre – pendant que Néron embrasse Poppée dans l'escalier interne, Ottavia, symétrique mais esulée, descend sur l'escalier externe – sont secrètement trouées de multiples trappes à machines et apparitions, cadres des péripéties de l'action. Sur les parois de la tour, on reconnaît des reproductions géantes des marquetteries figuratives qui ornent tant de stalles et de bibliothèques du nord de l'Italie, comme dans le cœur de la basilique San Domenico à Bologne, non loin du Teatro comunale. La représentation se déroule dans les rues, les places et palais vides de la fascinante et inquiétante cité de bois, *città ideale* ré-

Mireille Delunsch est Poppée au côté du Néron d'Anne-Sofie von Otter, de l'Ottavia de Lorraine Hunt, dans la nouvelle production du « Couronnement de Poppée », de Monteverdi, mise en scène par Klaus Michael Grüber et dirigée par Marc Minkowski.

vée par la Renaissance italienne. Les nuances réfléchissantes des bois bruns et noirs donnent aux villes et aux ruines imaginaires des ébénistes l'atmosphère des peintures métaphysiques de Giorgio de Chirico, peintre des solitudes sans réponse qui errent dans la question urbaine.

Ce décor moderne en faux bois Renaissance intègre l'anachronisme : la cour de Néron, comme n'importe quelle monarchie d'Europe centrale, poldève ou syldave, ressemble au casting d'un film de Cincittà des années 30. Devant les sphinx qui attendent leurs victimes sous les arcades désertes, l'assemblée précieuse exhibe les frêles du snobisme éternel. Pompadour, les cheveux gominés comme un chanteur de tango, le travesti Néron est lisse et sans pitié, à l'inhumaine mesure des surfaces polies de ses palais imaginaires.

Partout, l'espace de la représentation tend à confondre les lieux de l'action. Du lit de Poppée au lincoln de Sénèque, on ne voit plus guère qu'un pli de la couverture – ou du rideau de scène. Métaphore scénique, l'immense lit de sable dans lequel s'endorment Néron et Poppée chez Luc Bondy (Bruxelles, 1989) est emblématique. De cent façons, la mise en scène moderne explore un lieu lyrique originel, sans barrières... Espace indéfini qui fut certainement une réalité historique pour l'*Orfeo* de 1607 dans une salle du palais de Mantoue, mais déjà plus pour la *Poppea* montrée à un public payant au Teatro SS. Giovanni e Paolo de Venise en 1642 ! Qu'importe, le laboratoire monteverdien du spectacle lyrique se nourrit de cette mythologie esthétique, nécessaire à la création de notre histoire imaginaire.

Christophe Deshoulières

Pendant le festival
d'Aix-en-Provence,
AOM fait décoller
l'Art Lyrique.

Du 3 juin au 30 juillet, AOM est le transporteur Officiel du 51^e Festival d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence. En assurant jusqu'à 10 liaisons par jour entre Orly Sud et Marseille, AOM contribue à faire décoller l'Art Lyrique et planer les mélomanes. Pour plus de renseignements, contactez votre agence de voyage ou le 0 803 00 1234 (0,99 F/mn) ou le 3615 AOM(1,29 F/mn) ou surfez sur www.aom.com

VOUS N'ÊTES PAS QU'UN PASSAGER.

Tonnerre de Chaillot !

par Pierre Georges

LA DRÔLERIE involontaire peut se cacher partout. Y compris derrière le drame. Par exemple, ce formidable orage sur la région parisienne dimanche. On aurait assez peu le goût d'en sourire puisqu'il y eut mort d'hommes et des dégâts considérables. Mais il n'empêche. Il s'est passé quelque chose d'étrange, d'involontairement comique : le Musée de la marine, submergé par ce grain terrible, a fait eau de toutes parts.

Et c'est ainsi que l'amiral Georges Prud'homme, seul maître à bord de ce vaisseau immobile et naufragé, n'a pu que constater de multiples avaries. Tableaux détremés, marines délavées, maquettes noyées, cette tempête en haute terre, en plein océan du Trocadéro, a singulièrement outragé un édifice qu'on imaginait nettement plus insubmersible. Hélas ! Le musée partait du toit, comme d'autres de la caisse. Et le bon amiral de la flotte n'eut plus qu'à maudire les cieus pour cet orage jupitérien.

On imagine bien que lui comme ses collaborateurs trouveront la plaisanterie assez peu à leur goût, et même plutôt saumâtre. Qu'ils vont répliquer sous l'outrage et protester de la façon la plus véhémente : « Vous savez ce qu'il vous dit, le Musée de la marine française ! »

Mais, qu'y faire, s'il y a là, derrière l'injuste infortune de terre, une sorte de comique de situation. Le Musée de la marine faisait eau. Et il n'y a plus qu'à y remédier vivement. Maîtres charpentiers-couvreurs à vos postes ! Maîtres restaurateurs à vos œuvres ! Le Musée de la marine a perdu une bataille pluviale, sinon navale. Mais point encore totalement la guerre qui l'oppose

aux forces pourtant supérieures en nombre et en appuis politiques au Musée des arts premiers, candidat à s'installer en ces lieux pourtant présumés hospitaliers.

Mais peut-être ceci explique-t-il cela ! Si le toit de cette aile fort guignée du Palais de Chaillot est dans l'état déplorable où l'orage l'a trouvée, c'est peut-être que l'Etat n'a pas cru indispensable de faire pour l'actuel occupant ce qu'il s'empresserait de faire pour le suivant. Si suivant il y a ! C'est une pratique fort courante en matière d'immobilier privé que de dissuader les locataires têtus et chenus de rester en leur coupant l'eau. Là ce serait plutôt l'inverse, tonnerre de Chaillot !

Autre sujet qui, a priori, n'est pas d'un drôle achevé, cette façon qu'ont les hordes chasseuses de vouloir couper la route des meetings aux Verts. Les Dupont-la-Chasse, aile extrémiste d'une corporation par ailleurs respectable, sonnent du cor et de l'olfiant. Ils sont mobilisés. Ils ont pris le maquis électif, chaussés leurs « rangers », endossés la tenue camouflée, bu un petit coup de remonte-en-ligne et chassent à courre le Dany ou la Dominique.

Ils sont, et c'est là que le comique de situation se manifeste, leurs propres caricatures en leur propre miroir. Les Tartarins de Chasse-Pêche-Nature et Traditions, croyant défendre leur cause, la torpillent allègrement, dans un argumentaire de la vocation, de la menace et de l'insulte. Ils hurlent en meute, ce qui commence singulièrement à lasser et à inquiéter. Et ils se plombent eux-mêmes le derrière avec leur fusil électoral à tirer dans les coins.

L'agression d'un agent de la RATP entraîne une quasi-paralysie des transports parisiens

Le trafic du métro, des bus et du RER était très perturbé mercredi matin

LE TRAFIC des transports en commun de Paris et de banlieue s'est progressivement arrêté, dans la matinée du mercredi 2 juin, dans le métro, sur les lignes du RER et sur une grande partie du réseau de surface de la RATP. Ce mouvement spontané d'une grande partie des agents de la Régie parisienne fait suite à une agression, intervenue mardi après-midi, à la station de métro Barbès-Rochechouart.

Un agent de la RATP âgé de trente-neuf ans a été grièvement blessé dans les couloirs de cette station. Bousculé violemment par des vendeurs à la sauvette, auxquels il demandait de quitter les lieux, avec deux autres agents en tenue d'une « équipe mobile », l'agent a été gravement blessé à la tête. Il a été transporté inconscient à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, où son état a été jugé très grave. Ses agresseurs sont parvenus à prendre la fuite.

Le trafic a immédiatement été interrompu, mardi, sur la ligne 4, qui comprend la station Barbès-Rochechouart. Mercredi, à l'ou-

verture des lignes, le trafic était également très réduit sur la ligne A du RER et sur plusieurs lignes de métro. Mais en cours de matinée, sur la foi d'informations recueillies par les syndicats faisant état d'un « coma irréversible » de l'agent blessé, le trafic s'est interrompu complètement sur l'ensemble du métro et du RER. De plus, devant l'« émotion » constatée chez la plupart des agents des bus, les syndicats CGT-CFDT et FO ont demandé à leurs adhérents de « rentrer aux dépôts ».

Des réunions entre les syndicats et la direction de la RATP devaient avoir lieu dans la matinée. Jean-Paul Bailly, président de la RATP, nous a déclaré, mercredi matin, que « ce drame pose globalement le problème de la sécurité et nécessite des mesures spécifiques pour faire face à la situation de la famille touchée ». La RATP va prendre en charge, matériellement et psychologiquement, les quatre enfants de l'agent blessé, dont la femme travaille aussi à la Régie. M. Bailly devait rappeler aux syndicats que « la RATP met en place un pro-

gramme d'environ 100 millions de francs chaque année pour mieux assurer la surveillance de ces lignes ». M. Bailly devait également annoncer qu'en accord avec le préfet de police, Philippe Massoni, une série d'opérations conjointes entre les agents de sécurité de la RATP et les policiers devaient rapidement aboutir « à l'éradication du problème des vendeurs à la sauvette dans le métro ».

35 HEURES ET SÉCURITÉ

Ce mouvement intervient alors que de nouvelles négociations sont en cours dans l'entreprise, autour de la question des 35 heures, sur le problème des effectifs, jugé « essentiel » par les syndicats. « Nous demandons depuis longtemps une véritable protection pour nos agents », explique Jean-François Lios, secrétaire général du syndicat autonome. Notre travail consiste à transporter les gens et non à faire la police. Il faut des moyens supplémentaires pour assurer la sécurité. Il va falloir aborder vraiment à fond cette question à l'occasion de cette nouvelle agres-

sion dramatique. » Pour Jean-Claude Michelet, un des responsables du syndicat FO de la RATP, « c'est au gouvernement de réagir ». « Cette fois, c'est trop grave. Nous allons demander beaucoup de choses à la direction de la RATP. Mais nous allons surtout rappeler que les agents de la RATP n'ont pas vocation à assurer la sécurité sur notre réseau. » La CGT, qui a annoncé une large consultation de ses agents pour décider de la suite du mouvement, se prépare à engager à nouveau de difficiles négociations avec la direction de la RATP sur « la déshumanisation des stations ». « Nous constatons depuis plusieurs semaines une véritable aggravation de la violence dans les stations du métro, disait-on mercredi matin au syndicat majoritaire à la RATP. Cela fait des mois que nous nous battons pour réintroduire du personnel dans les stations et sur les quais. Cette fois, il va bien falloir que la direction et le gouvernement prennent les mesures nécessaires pour régler ce problème. »

Christophe de Chenay

Polémique sur la prise en charge des frais de défense de Bernard Bonnet

DANS UN COMMUNIQUÉ publié mardi 1^{er} juin, le Syndicat général de la police (SGP), majoritaire chez les gardiens de la paix et les gradés de la région parisienne, se dit « scandalisé ». Il dénonce le fait que le ministère de l'intérieur a décidé de prendre en charge les frais d'avocat de l'ancien préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, alors que le ministère de la défense a refusé de faire de même pour les six gendarmes du groupe de pelotons de sécurité (GPS) mis en examen dans l'affaire de l'incendie criminel de la paillote Chez Francis, sur une plage du golfe d'Ajaccio.

Pour le SGP, il s'agit d'une « inéquité de traitement ». « Une nouvelle fois, on fait la différence entre les hommes importants et les lampistes », déclare Jean-Louis Arajol, le secrétaire général du SGP. C'est inacceptable. Cette appréciation est partagée par des parlementaires de l'opposition. Dans une lettre au premier ministre, mardi 1^{er} juin, le député d'Indre-et-Loire Renaud Donnedieu de Vabres (UDF) estime que « la dissymétrie paraît très choquante » et demande à Lionel Jospin de « bien vouloir lui en donner les motifs ». Christian Estrosi (RPR), député des Alpes-Maritimes, a lui aussi écrit à Maignon : « Il serait injuste et choquant que la chaîne des responsabilités ne frappe que les maillons les plus faibles », indique-t-il.

LA MUTUELLE PREND LE RELAIS

M^e Emmanuel Saint-Lannes, l'avocat de cinq des six gendarmes mis en examen dans l'affaire de l'incendie de la paillote Chez Francis, conteste lui aussi la position du ministère de la défense, qui a refusé de prendre en charge ses clients au prétexte que les actes qui leur sont reprochés constituent une faute personnelle. « C'est une atteinte manifeste à la présomption d'innocence, a-t-il indiqué. Les gendarmes auraient dû être assistés par leur administration jusqu'à l'issue de leur procès. »

Après le refus du ministère, les frais d'avocats des six gendarmes ont été pris en charge par leur mutuelle d'assurances.

Pour expliquer sa décision, le ministère de l'intérieur déclare prendre en charge les frais de défense des fonctionnaires uniquement si la faute a été commise dans le cadre du service. Bernard Bonnet n'ayant pas reconnu sa participation à l'incendie de la paillote, la Place Beauvau considère qu'il est trop tôt pour lui imputer une faute, détachable ou non du service. En revanche, les frais de défense du directeur de cabinet de Bernard Bonnet n'ont pas été pris en charge parce que Gérard Pardini a reconnu sa participation directe à un incendie criminel, ce qui constitue une faute commise hors service. La Place Beauvau souligne en outre que les déclarations, pendant l'instruction, de Gérard Pardini dans lesquelles il reconnaissait sa responsabilité ont été rendues publiques.

Dans ces dossiers mettant en cause des représentants de l'administration de l'Etat ou des collectivités territoriales, la loi du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires est le texte de référence. L'article 11 précise que « la collectivité publique est tenue d'accorder sa protection au fonctionnaire ou à l'ancien fonctionnaire dans le cas où il fait l'objet de poursuites pénales à l'occasion de faits qui n'ont pas le caractère d'une faute personnelle ». Dans l'affaire de Dammarie-les-Lys, où des fonctionnaires ont été mis en examen après la mort d'un jeune à l'issue d'un contrôle de police, le 18 décembre 1997, et dans les procès en première instance et en appel des cinq policiers de Bobigny condamnés en première instance pour des violences commises contre deux trafiquants de drogue en 1991, lors de leur garde à vue, le ministère de l'intérieur a pris à sa charge les frais de défense.

Pascal Ceaux

